# L'INFORMATEUR

## Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 6 au 12 août 2010 - N° 6325 - 59ème année

## INTERVIEW

**Etienne Meloni, sportif de l'extrême, après la Transmed et avant de nouveaux défis**

## UN ÉTÉ TOUT EN MUSIQUE

**Retour en images sur deux scènes de village et leurs événements-phares : les Nuits de la Guitare, à Patrimonio, avec Marcus Miller, et Jazz au Couvent, à Cervioni, avec China Moses**

# Jazz au couvent

## Une édition 2010 inoubliable

*Qualité et fantaisie sont les signes distinctifs de ce festival qui invite à une vraie découverte du jazz actuel. Jazz au couvent a joué sa sixième partition dans l'écrin magique du cloître franciscain du 16ème siècle. Un lieu. Un programme. Un public, invité à la fête du jazz à l'occasion de concerts gratuits qui sont aussi l'occasion de découvrir Cervione. C'est le festival "Off", avec le "In", sur la place de l'église avant de se rendre au couvent. Le concept fonctionne à merveille et Cervioni devient capitale du jazz pour toute la durée de son festival dont cette édition 2010 fut celle de la révélation.*

*Les vins de Corse et la musique : un mariage étonnant*

Jazz au Couvent a reçu pour le plaisir des yeux et des oreilles, des talents incontournables de la musique improvisée. La programmation musicale, pleine d'énergie et d'humour, a été fortement représentative d'une jeunesse montante.

*China Moses, le sourire de Jazz au couvent*

En pleine période estivale, ce jeune événement séduit par une approche pertinente menant de paire découverte de la musique et découverte de la Corse. Une découverte liée aux produits du terroir, entre dégustation de musique, de vins et de produits régionaux et avec, également cette année, des nourritures spirituelles, le premier salon du livre ayant été organisé par la toute jeune association Plume en Costa Verde.
A chaque édition, Jazz au couvent prouve ses capacités d'évolution, en cultivant une parfaite osmose avec son environnement, créant l'ambiance détendue et familiale idéale pour initier les néophytes aux diverses tendances du jazz. Les connaisseurs ne sont pas en reste, car cet esprit festif omniprésent s'accorde à une programmation conçue pour surprendre aussi les amateurs avertis. Il en fut ainsi de ce second opus.

*Le trio Elbasan a invité au voyage*

*A l'affiche de la première soirée, le trio de Jean-Baptiste Trotignon a séduit*

Jazz au couvent bénéficie du soutien financier de la Collectivité Territoriale de Corse - Conseil Général de Haute Corse - Communauté de Communes de la Costa Verde - Ville de Cervione - Ville de San Nicolao -Outil Culturel - CCI Bastia Haute Corse - SACEM - SPEDIDAM.
En partenariat avec : Vins AOC Corse – Les Eaux d'Orezza – l'associantion ADECEC et la radio Voce Nustrale - Corsica Ferries - Pietra - Voci E Organu - Plume en Costa Verde - Cristal Records - RCFM France Bleu Radio Corse Frequenza Mora - Jazz Radio.

## AU SOMMAIRE


**4 RENDEZ-VOUS**
*Du 17 au 22 août, les Rencontres de musiques classique et contemporaine de Calenzana fêtent leur 10ème anniversaire*

Nora Cismondi


**6** ***Paesi di Corsica :*** *pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

**7** ***Initiative :*** *lancement d'un site météo dédié à l'activité agricole*

**8** ***Retour sur scène :*** *impressions laissées par la 21ème édition des Nuits de la Guitare*

**10 SAVOIR-FAIRE**
*Zoom sur le travail de Jean-Dominique Susini, coutelier et premier artisan de Corse sélectionné pour le Salon de Chartres*

**11** ***Interview :*** *Etienne Meloni revient sur son dernier challenge et en annonce d'autres*

**12** ***Web :*** *les élus du Cap Corse se dotent d'un tout nouveau site internet*

**13 ANNONCES LÉGALES**



DIRECTION – ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE – EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/*Associu di Stampa Corsa*
22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 I 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth – Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



**L'Informateur Corse Nouvelle** est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Fondé en 1951 par **Louis RIONI** – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.


# Entre nous

**Par Pierre Bartoli**

● **L'athlétisme français, à Barcelone, a redressé la tête** et redonné des couleurs au sport en France ! Dix-huit médailles, une véritable équipe à l'état d'esprit remarquable de détermination et de fraîcheur, une communion profonde entre athlètes autour d'un D.T.N., Ghani Yalouz, plus «manager» au service d'un collectif -autant attentionné envers chacune et chacun- que technicien «détaché»... Un changement souhaité et réussi !

A Barcelone, l'athlétisme français s'est exprimé sans fard, sans artifices, dans sa pleine réalité, parce que délivré du carcan de ces professionnels détachés par le Ministère de tutelle auprès de la Fédération au comportement dirigiste, plus soucieux de leur confort que de celui des athlètes et, surtout, affichant un mépris pour leurs entraîneurs et dirigeants

Ghani Yalouz, sportif de haut niveau venu de la lutte, a su insuffler à la délégation française la culture de la «gagne», de la volonté de se battre jusqu'au bout, de la foi en soi-même et du dépassement dans un réussir ensemble caractérisé par le retour de la France au sommet, dans les relais en particulier !

Cela a été remarquablement retransmis par les médias et ressenti par la population. Et l'accueil réservé à nos athlètes, à leur retour à Paris, montre combien la première des disciplines olympiques a su conquérir, enfin, le public, en mettant au goût du jour des valeurs de simplicité, d'humilité, de fierté, avec l'amour affiché, sans ostentation, mais sincère, du maillot qu'ils ont portés avec honneur et bonheur. Ils ont mérité la descente des Champs-Elysées et la réception à l'Elysée. L'athlétisme français a repris de la hauteur en Europe ! Reste l'avenir !

● **Ghani Yalouz est le D.T.N. de tous les athlètes**. Le marcheur Yohan Diniz a répété, au fil des interviews, combien le D.T.N l'avait entouré lors des moments de galère qu'il a traversés, avant de retrouver les podiums. En Corse, la tristesse a été très grande de constater que celui qui aurait dû être de la fête, Mourad Amdouni, était absent à Barcelone !

Pas pour Ghani Yalouz qui, lors du 5 000 mètres, lui a envoyé un texto lui rappelant qu'il pensait à lui en des termes affectueux et réconfortants, lui rappelant aussi combien il manquait à l'équipe de France et combien il comptait sur lui pour l'avenir !

Telle est la méthode Yalouz ! Le secret affiché d'une présence agissante !

## À MÉDITER

Une liaison amoureuse intime est une dégustation savoureuse des béatitudes de l'existence.

**Yaya Ergal**

# 10ème édition des Rencon t

*Du spectacle burlesque à Mozart en passant par la polyphonie, il y en aura pour tous les goûts lors de la dixième édition des «Rencontres de musiques classique et contemporaine» de Calenzana qui va se tenir du 17 au 22 août prochains. Désormais bien ancrées dans le paysage culturel et musical de la Balagne et de toute la Corse, ces Rencontres prendront cette année un relief particulier pour fêter leur 10e anniversaire : au programme, des styles de musique très différents dans un décor toujours enchanteur !*

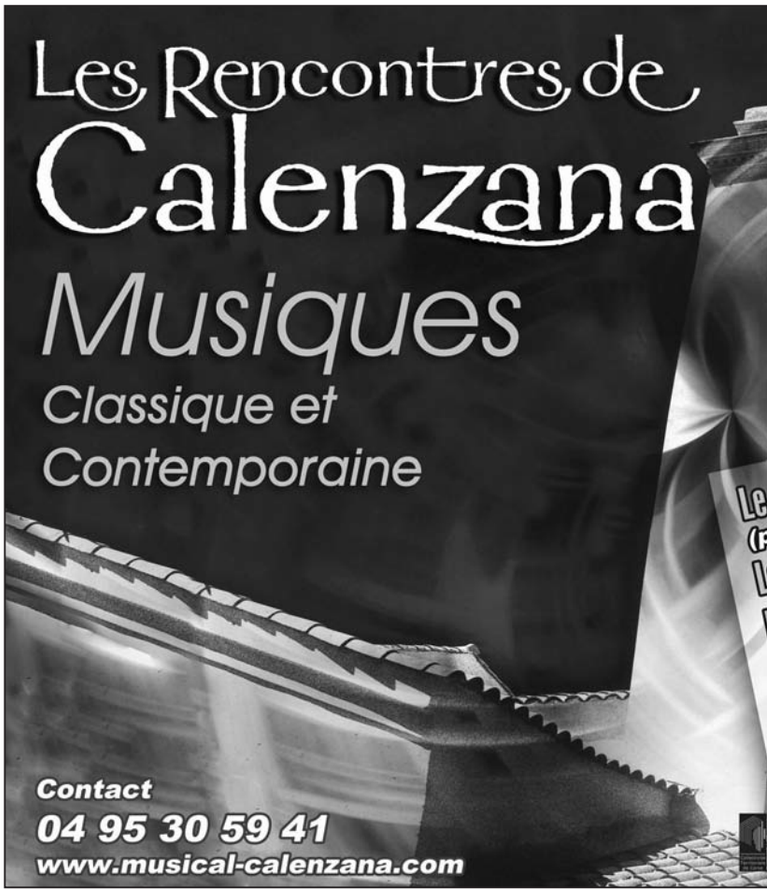


Qu'on se le dise : le 15 Août ne marque pas, en **Balagne**, la fin d'un été riche en festivités : depuis dix ans, c'est même le point de départ de la semaine la plus animée de l'été dans la micro-région de **Calenzana** ! A l'origine des **Rencontres de Calenzana**, on trouve quelques amoureux de musique, en charge de responsabilités municipales dans la micro-région et qui veulent (re)donner à *«leur»* village la vocation qui est la sienne : être un carrefour, un lieu de rencontres. « Quand le regard embrasse le Monte Grossu, qu'il suit le Fiume Seccu, qu'il parcourt le maquis, les oliveraies, qu'il caresse ce qu'il reste de murs de pierres, qu'il se pose enfin sur l'enclos de Sainte-Restitude, la chapelle, la vue offerte vers la baie de Calvi, l'idée s'impose, comme une obligation : l'idée des «Rencontres». L'idée a donc été mise en oeuvre, année après année, grâce au travail de bénévoles toujours plus nombreux. Aux côtés des initiateurs, se sont agrégés des Calenzanais de famille ou de coeur, résidents ou vacanciers, portés par une même envie. Dix ans plus tard, le résultat est là : la manifestation a su acquérir une renommée lui permettant d'accueillir des artistes de talent comme Les Orchestres du Palais Royal, des Siècles, A Filetta, Misia et Agnès Jaoui…

Une décennie d'existence qu'il convient de fêter dignement aujourd'hui et qui est placée sous le parrainage de Bruno Coulais, afin de rendre *«hommage à un compositeur de talent qui a largement contribué à valoriser les voix insulaires»*. Cette année encore, pas question de changer une recette qui fait ses preuves depuis déjà une décennie : musique classique et musique contemporaine vont se mêler de façon harmonieuse et s'égrener autour de deux rendez-vous quotidiens : un premier concert en fin de journée et un autre en soirée.

D'hommages en coups de coeurs, les concerts de 21 h 30 seront servis par la présence de musiciens et chanteurs exceptionnels : **Stephen Kovacevich**, le groupe burlesque **Le Quatuor**, **L'ensemble Orthodoxe Saint-Jean de Rila**… Les concerts de 18h, à la programmation ambitieuse, ne seront pas en reste. Chaque jour, une programmation de musique classique sera proposée à **Montemaggiore**, **Zilia**, **Lumiu**, **Moncale**…, pittoresques villages qui entourent

*Stephen Kovacevich*

*Le Quatuor*

*Chœur St Jean de Rila*

# n tres de Calenzana

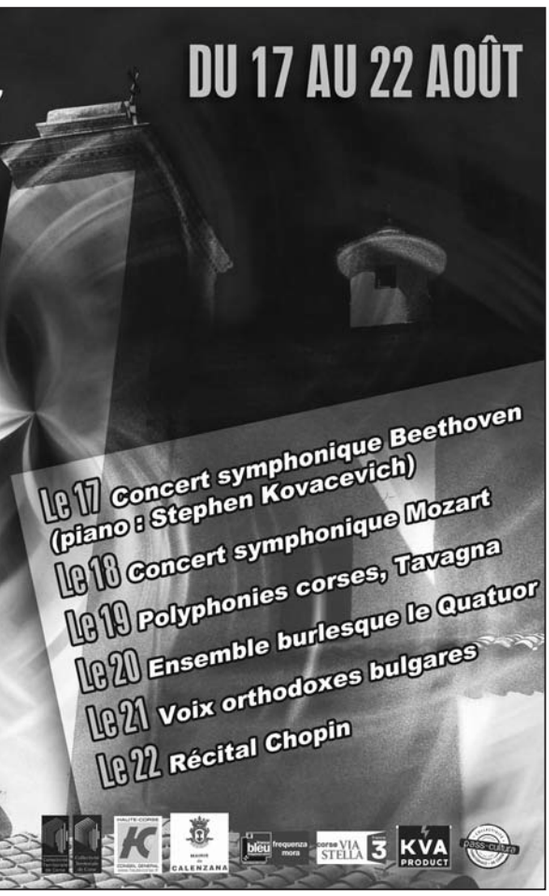


***Musique classique, spectacle burlesque, polyphonies corses.... La programmation 2010 est très éclectique. Comment avez-vous sélectionné les artistes présents cette année ?***

Il faut déjà opérer une distinction entre les artistes des 18h00 et ceux des 21h30. Les premiers sont qualifiés d'artistes résidents, car ils viennent (en partie) régulièrement et sont conviés chaque année aux rencontres. Ils jouissent d'une très grande renommée, enseignent pour certains dans des conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM) et viennent animer des *master class* pour l'association, en dehors de la période estivale des rencontres. Pour les autres, il peut s'agir d'une démarche à notre initiative, à la suite d'écoutes, de découvertes de musiciens et de coups de coeur, ou d'une démarche provenant d'artistes ayant entendu parler de notre événement. Nous les sélectionnons ensuite à l'aune de notre volonté de mêler classique et contemporain et de conjuguer la musique au plus-que-parfait : cette année, le burlesque, la polyphonie corse, les chants orthodoxes bulgares viendront se mêler à un répertoire classique (Mozart, Beethoven, Chopin, Schuman, Mendelssohn, Prokofiev et bien d'autres encore interprétés par des orchestres et des solistes de très haut niveau). Cette année, les surprises et la présence d'artistes exceptionnels viendront célébrer les 10 ans de l'association.

***Comment définiriez vous la philosophie de votre festival ?***

Nous avons justement choisi de parler de Rencontres et non de festival car ce terme correspond davantage à l'esprit que nous voulons insuffler à cet événement. A l'origine, il est né de la volonté de quelques amoureux de la musique de faire de Calenzana un carrefour, de faire de ce village un lieu de rassemblement pour les aficionados de musique. La manière dont ces Rencontres s'organisent, au-delà des concerts, cherche à imprimer cette idée de rencontres simples et humaines. Notre volonté est de donner une place importante à la musique classique, trop souvent perçue comme élitiste (un grand nombre de compositeurs classiques se sont inspirés de musiques et de chants traditionnels), et de la rendre plus accessible par différents moyens (spectacles burlesques, concerts gratuits dans les villages, spectacles et ateliers pour enfants...). Le festival se prolonge par ailleurs en dehors de la période estivale par l'organisation de *master class*, dont l'objectif est de susciter des vocations chez les jeunes et d'offrir des formations de haut niveau à des musiciens déjà confirmés.

***Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés (coût du transport, cachet des artistes, hébergement...)?***

La principale difficulté vient des financements. Nous devons présenter des projets et commencer à contacter des artistes sans avoir la certitude de disposer des moyens financiers qui seuls nous permettent de concrétiser notre programme. Les difficultés sont ensuite purement organisationnelles : nous prenons en charge les coûts de transport, les frais d'hébergement. L'hébergement peut d'ailleurs être source de difficultés s'agissant de la répartition des artistes entre différents hôtels situés à proximité de Calenzana, notamment lorsque nous recevons des orchestres symphoniques en pleine période estivale ! L'absence de lieu de diffusion (théâtre, salle) constitue également une difficulté. Nous pourrions ainsi organiser des projets plus importants en dehors de la saison estivale.

***Quels sont les artistes qui ne sont pas encore venus et que vous aimeriez voir jouer à Calenzana?***

Ils sont nombreux... Nous espérons que l'avenir nous donnera la chance de les avoir un jour parmi nous !

***Connaissez-vous déjà les évolutions que vous aimeriez apporter (ou pas ) au festival dans les années à venir ?***

Nous avons déjà professionnalisé l'association en nous attachant les services d'une attachée de presse, d'une secrétaire et d'un régisseur général.

Notre volonté est par ce biais de développer l'emploi en milieu rural et, à moyen terme, il serait souhaitable d'avoir trois personnes à plein temps.

Nous avons professionnalisé la structure et comptons donc la renforcer à ce niveau-là, sachant toutefois que la présence des bénévoles est non seulement indispensable, mais qu'elle participe de l'âme de nos rencontres.

Nous avons développé des partenariats avec d'autres acteurs culturels de la région et souhaitons les étendre à d'autres. L'association Musical Rencontres de musiques classique et contemporaine a une multitude de projets en gestation et il est un peu prématuré de les dévoiler...

**Calenzana** avec, là aussi, des artistes de renommée internationale. Du répertoire baroque ou romantique au répertoire contemporain, en passant par les polyphonies, nul doute que la programmation choisie par **Jean Sicurani**, Président du festival, saura rallier tous les suffrages. Et c'est bien là que résident la particularité et la force de la manifestation : proposer un éventail de musiques aussi large que possible à un public éclectique et toujours plus nombreux. Entretien avec un Président ravi de souffler les dix bougies d'une manifestation décidément à part dans le paysage culturel insulaire.

*Tavagna*

# Paesi di Corsica

PAR G.P.

**ECCICA SUARELLA : Course Pédestre Estivale**

L'association **«La Suarellaise»** organise le 8 août, à partir de 16 heures 30, sa course pédestre estivale qui fête cette année son dixième anniversaire. **A Suareddesa**, c'est le nom de cette manifestation sportive, aura pour sa dixième édition un éclat tout particulier. Des surprises attendent en effet les participants et les accompagnateurs dans le village à l'image de cette *«soirée après course»* qui sera clôturée par une grande fête animée par **DJ Seb**. Les organisateurs invitent toute la population à venir fêter cet anniversaire.

**PERI : Journée du livre pour enfant**

De 15 heures à 21 heures, le samedi 7 août au village de **Peri** sera organisée la journée du livre pour enfant, avec la présentation d'ouvrages de qualité écrits spécialement pour la jeunesse.
Le mardi 10 août, le village célèbrera la **Saint Laurent** avec une messe à 10 heures 30 qui sera dite par **Monseigneur Brunin** en l'**église Saint Laurent**. **Creadom** assurera des animations pour les enfants à partir de 15 heures devant l'établissement **Chez Lolo**. Une procession aura lieu à 18 heures sur la place de l'église, elle sera suivie d'un vin d'honneur.
Le mercredi 11 août à 21 heures sur la place du clocher, le **conservatoire botanique de la Corse** présentera un inventaire de la flore insulaire.

**COTI CHIAVARI : Exposition d'art et d'artisanat**

L'associu **Cutese** organise, sur le site exceptionnel du pénitencier, la **quatorzième exposition d'art et d'artisanat de Coti Chiavari**, jusqu'au 8 août prochain. Le public pourra y découvrir de 15 heures à 19 heures, des peintres, des aquarellistes, sculpteurs (bronze, bois flotté) et photographes. Les artisans seront également nombreux avec un coutelier d'art, des travaux de broderie, l'art de la table, le linge de maison et les bijoux artisanaux.

**MONCALE : Exposition de Denyse Orsini**

**Denyse Orsini**, artiste peintre, présentera une série de tableaux à la mairie. Ces huiles sur toiles seront visibles les samedi 7 et dimanche 8 août. Les enfants peuvent peindre leur propre toile en s'inspirant des tableaux présentés. Le vernissage aura lieu le samedi 7 août à 18 heures 30.

**PIGNA : Programme des concerts**

L'auditorium et le village de **Pigna** reçoivent des artistes insulaires et du monde entier pour vous proposer le meilleur de la musique.
Le mardi 10 août, vous avez rendez-vous avec la formation **A Cumpagnia** qui est née à **Pigna** il y a 30 ans et qui mêle des instruments traditionnels avec des voix de chanteurs corses.
Le mardi 17 août, vous retrouverez **Zamballarana**, des musiciens et chanteurs qui font *«danser les mots et les sonorités de la musique corse»*. Par son métissage des genres et des musiques, le groupe est des plus agréables à écouter.

**CORBARA : Fête de la Saint Dominique**

Le 8 août sera célébrée la **fête patronale de la Saint Dominique**. La messe solennelle débutera à 18 heures et sera célébrée en présence de **Monseigneur Brunin**. Un repas se déroulera à 19 heures 30. Une procession aux flambeaux est prévue dans la soirée. **À la Collégiale de Corbara**, un concert de **Jacky Micaelli** sera donné à 21heures 30.

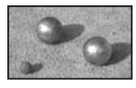

**OLIVESE : Concours de boules**

On souhaite organiser dans le village d'**Olivese** un concours de boules pour la fête patronale de **saint Augustin** qui se déroulera sur deux jours. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la mairie et de retirer un dossier avant le 10 août.

**TALLONE : Stage d'apnée**

La municipalité de **Tallone** organise les 9 et 10 août 2010 à destination des adolescents de 12 à 14 ans un stage d'apnée de niveau 1. Au terme de leur formation, les enfants pourront évoluer en autonomie dans l'espace proche du rivage dans une limite de profondeur de 6 mètres. Les ados pourront pratiquer ce sport sous la responsabilité de professionnels de qualité. Les inscriptions se prennent à la mairie au 04 95 39 60 17 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

**PROPRIANO : Stages d'aquarelles**

**Cors'Aquarella** vous propose des stages d'aquarelles qui seront animés par **Clara Pian** et se dérouleront le mercredi 11 août et le mercredi 25 août à la **bibliothèque de Propriano** de 9 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Les stages s'adressent à des débutants ainsi qu'à des initiés qui travailleront en petits groupes, apprenant les techniques en réalisant une aquarelle. Coût du stage, matériel fourni : **60 Euros**. **Inscriptions et renseignements : 06 22 24 56 97.**

**BELGODÈRE : Concert d'Elixir**

Le trio **Elixir,** composé de **Célia Picciochi** au violon, **Isabelle Giannelli** au violon et **Anne-Lise Herrera** au violoncelle, jouera un florilège de musiques composées par des artistes insulaires le dimanche 22 août à **Belgodère**, à 21 heures à l'église. **«Elixir à la source»** est le nom de ce concert au cours duquel vous pourrez entendre les créations de **Jean-Claude Acquaviva**, **François Berlinghi**, **Nicole Casalonga**, **Pierre Gambini**, **Jean-Michel Giannelli**, **Jacques Nobili**, **Celia Picciocchi**.
La version classique du concert sera donnée le samedi 14 août à **Sisco**, **maison Ramelli** à 21 heures.

**RENNO : Cinémathèque itinérante**

La cinémathèque itinérante propose dans le village de **Renno** un documentaire-fiction, muet, en noir et blanc teinté. D'une durée de 50 minutes, ce film intitulé ***«Romanetti, Le roi du maquis»*** fut réalisé par **Gennaro Dini** en 1924. La copie de ce film a été totalement restaurée, offrant ainsi une qualité de projection optimale.

***POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR***

# Un site météorologique destiné aux exploitants agricoles

*La Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse et son partenaire Météo France ont présenté le mercredi 28 juillet à Bastia leur nouveau portail extranet. Destiné aux professionnels, ce site contient des données complètes sur le temps à venir afin que les exploitants planifient et préparent à l'avance la gestion de leurs cultures en fonction des variations météo.*

La météo est cruciale dans le développement de la production agricole. En partenariat avec **Météo France**, la **Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse** a mis en place un site extranet ayant pour fonction de prévoir le temps sur l'ensemble de l'île. Une première pour un département français. Il s'agit de *«ce qui se fait de mieux»,* ont souligné les spécialistes de **Météo France** présents. Un outil jugé nécessaire car on y trouve des prévisions complètes à différentes échelles. Cela est donc particulièrement adapté à la **Corse** car le climat y est diversifié, avec des régions ayant chacune ses propres caractéristiques.

## Des infos complètes

Le portail se présente en plusieurs parties. Les premières informations données concernent la vigilance. Une vignette indique directement l'état du département et son niveau d'alerte. On y retrouve des conseils et des mesures à appliquer en cas de danger. De plus, le site peut émettre directement des flashs météo, offrant ainsi une prévention plus rapide et efficace.

Les prévisions expert concernent les trois jours à venir à partir d'aujourd'hui (de J+0 à J+3). Ces **PréviExpert** sont basées sur un timing précis, indiquant le temps qu'il fera toutes les trois heures sur la base du plus de critères possibles (direction du vent, humidité, température…). Ces résultats sont présentés sous forme de graphiques à courbes et peuvent être convertis au format PDF, puis imprimés.

Les prévisions dites *«probabilistes»* visent plutôt le long terme (J+4 à J+9). Elles se basent sur le temps mondial actuel et sur la météo locale pour fournir une probabilité d'événement à venir. Trois paramètres sont donnés : la température, le vent, l'humidité. Par exemple, si on veut savoir si le thermomètre dépassera les 30° dans 5 jours, en quelques clics, le pourcentage de chance que cela se produise apparaît. Les utilisateurs ont donc un outil, sous forme de graphique, adapté à leur demande. Utile quand on veut planifier une opération sur le long terme comme l'irrigation.

## Une meilleure gestion de l'eau

Pour l'irrigation, justement, le site propose un outil. Là aussi, ce sont des graphiques qui renseignent sur la quantité d'eau nécessaire, suivant le temps et le type de plante, pour arroser en fonction des besoins, ni plus, ni moins. Ces données se doublent d'un tableau contenant des informations sur les besoins d'un végétal précis. La **Chambre d'Agriculture** espère, pour le futur, aller vers plus de personnalisation : les exploitants pourront avoir un compte contenant leurs propres données et relevés de terrain pour savoir exactement les besoins en eau de leurs cultures, à la goutte près !

## Un site évolutif

Le site est donc loin d'être figé : chaque actualisation ou chaque nouvelle prévision est prise en compte pour fournir les bulletins. De plus, des évolutions sont en projet (comme les comptes personnels ou encore des relevés de terrain qui apporteront encore plus de précisions) afin que le portail extranet tende vers plus de performance. Deux stations automatisées ont déjà été mises en place (à **Stoppia Nova** et à **Antisanti**) pour prélever des données. Une troisième est en cours de construction à **Speluncato**. L'adresse web est pour l'instant réservée à la **Chambre d'Agriculture** mais va s'ouvrir rapidement aux exploitants. Il ne reste plus qu'à attendre qu'ils arrivent à faire la pluie et le beau temps.

Retour sur scène / Par Michel Maestracci

## Nuits de la Guitare

# Entre passion, émotion,

*Pour sa 21e édition, les Nuits de la guitare de Patrimonio avaient des airs de Nice ou Juan. Le théâtre de verdure de la cité du vin tenait la dragée haute à la pinède Gould tant la programmation était à la hauteur du prestigieux festival de jazz de la côte d'azur. Avec George Benson, Diana Krall, Melody Gardot, Marcus Miller, sans oublier le duo Louis Winsberg-Sylvain Luc, Richard Bona, Simple Minds et les tziganes habitués du Nebbiu, la manifestation créée par Jean-Bernard Gilormini et son «équipe joue à présent dans la cour des grands.*

Tout commence le 18 avec les **BB Brunes**, un spectacle rock jeune public, qui permet à une nouvelle génération de découvrir ce festival majeur de la scène insulaire. Le 19, **Louis Winsberg** et **Sylvain Luc** font résonner les cordes de leurs instruments pour laisser s'épanouir un dialogue spontané. Les connaisseurs apprécient et les profanes découvrent la magie d'un échange à douze cordes. Cette mise en bouche convient parfaitement pour le plat de résistance qui suit.

## GEORGE BENSON

### La confirmation d'une réputation

**Backstage**, le guitariste de **Pittsburg** est bien plus à l'aise que lors de sa première venue dans l'île en 2005. Il connaît et apprécie l'endroit et ça se voit. En toute décontraction il gravit les quelques marches qui le propulsent sur le devant de la scène. Avec sa fidèle **Ibanez**, il entame un set où l'instrument a la faveur de son répertoire. Celui que l'on considère parfois davantage comme un crooner démontre que la guitare reste son premier instrument. En fils spirituel de **Wes Montgomery,** il assène des chorus de qualité enchaînant les passages en accords et les singles notes Les fans de jazz sont ravis, le grand public aussi. Quand il attaque un répertoire plus crossover avec ***«Nature Boy»***, rien ne bouge. La magie opère toujours ! Que ce soit dans la voix ou sous les doigts tout reste excellent. ***«Shiver»***, ***«Give Me the Night»*** et ***«On Broadway»,*** pour le final, sont un véritable régal.

***L'indétrônable George Benson***

***Melody Gardot, une voix, un style***

## MELODY GARDOT

### L'exception culturelle

Le lendemain, le duo **Hollanda-Costa** ouvre aux sons du **Brasil** la soirée dédiée à la nouvelle vedette de la scène jazz : **Melody Gardot**. Avec une équipe de jeunes musiciens *«briefée»* par l'expérimenté **Charnett Moffett** à la basse, la chanteuse nous annonce une soirée palpitante. Dans une ambiance polar, la jeune femme aux cheveux bouclés s'installe derrière son piano. La pénombre est son décor. Une forme chaloupée pénètre l'intérieur du corps de l'instrument, appuie sur les cordes et délivre des sonorités étranges. **Irwin Hall** au saxophone l'accompagne pour donner plus de profondeur à cette entame. Le violoncelliste, tout en *pizzicato*, et le batteur avec ferveur aident à tisser l'écrin où la belle va s'installer comme un funambule sur son fil. L'échange avec le public se noue avant même l'échange verbal, la magie opère et quand **Gardot** aborde les succès de son dernier album, la fusion artiste-public a déjà opéré. La voix de la belle interpelle et quand elle s'empare de la guitare c'est pour mieux caresser le public de sa voix ouatée. Le rappel est éclatant, la star a tenu son rang et on attend de la revoir encore sous la voûte étoilée qui chapeaute le théâtre de verdure.

# frisson et désillusion

## DIANA KRALL Terrible désillusion

*Diana Krall, déconnectée de son public*

Les organisateurs l'attendaient depuis quatre ans. Le public n'en revenait pas de la voir au programme de l'édition 2010. Le must du jazz en version féminine débarquait enfin en **Corse**. Les exigences de la pianiste envers les organisateurs, mais aussi le public (interdiction de bouger pendant le concert, obligation de rester assis) laissaient penser que la **Dame du Canada** allait délivrer un concert de haute volée. Quand elle arrive sous les projecteurs, celle que l'on a l'habitude de voir en tenue glamour ou de princesse marque les esprits. Dans une robe de campagne et des bottes-sandales la blonde surprend. Rien à voir avec l'image que l'on se fait d'elle habituellement. Elle débute son concert par une pièce très jazz avant d'enchaîner sur ***«So Nice»*** puis de tenter une reprise de ***Nat King Cole***, qu'elle délaisse rapidement, ayant oublié la suite d'accords proposée, pour tenter un blues version morne plaine peu convaincant. Son dialogue avec le public reste centré sur sa personne et sa petite famille. Quid des personnes qui sont venues se délester de 50 euros pour la soirée. Dans cet univers de déception, elle parvient à délivrer malgré tout quelques instants sympathiques en puisant aux sources du jazz, notamment de jolis échanges avec **Gérald Wilson** (guitare), mais c'est bien maigre par rapport aux exigences de la dame qui est bien plus cool envers elle-même. Soixante cinq minutes plus tard, **Diana Kral**l conclut son piètre spectacle par une reprise très peu langoureuse de ***«Walk on By»***, quel dommage. La pianiste chanteuse semble avoir joué pour un public de provinciaux peu au fait de ses qualités, en cela elle doit une revanche au public corse et se valoriserait en proposant un autre spectacle gratuit pour compenser cette bien médiocre prestation. Dans la foulée, **Elvis Costello**, son mari, a délivré un show de la même veine en proposant du sous **Eagles**, les harmonies vocales en moins, où **Jim Lauderdale** a surnagé par son brillant jeu de guitare et une voix nettement plus agréable que celle de Monsieur.

*Elvis Costello, telle épouse...*

## MARCUS MILLER La «Tutu» décontraction

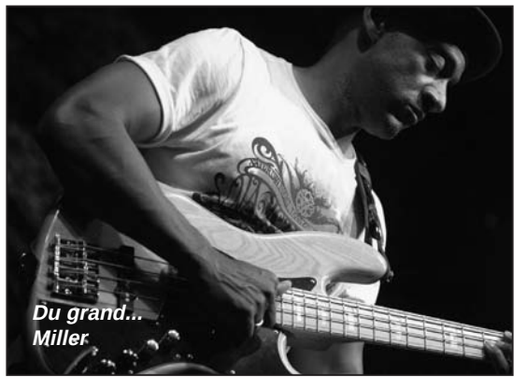
*Du grand... Miller*

Avec l'ancien bassiste de **Miles**, il n'y a aucun problème de communication, ce dernier connait **Patrimonio**, ses chevilles sont bien moins enflées et ses connaissances mélodico-harmoniques au zénith. D'entrée de jeu il fait vibrer sa quatre cordes pour impulser un groove de qualité. Ses jeunes partenaires aux cuivres ne se font pas prier pour suivre leur leader dans la voie qu'il leur a tracée. Le jazz proposé est à l'opposé des clichés de la critique hexagonale qui ne voit de salut que dans la complexité ennuyeuse des phrases développées. Quand enfin arrive **«Tutu»**, la légende **Miles** renait de ses cendres, un frisson s'empare de l'auditoire, il fallait être présent ce soir là, pour oublier la désillusion de la veille d'autant qu'en première partie **Richard Bona** a, lui aussi, proposé un voyage multi-ethniques de qualité aux accents africains marqués, du grand art!

*Le très sympathique Richard Bona*

*Le festival s'est poursuivi avec **Simple Minds**, **Tomatito** et la nuit gypsie pour ponctuer, comme il est de tradition ,une manifestation d'exception*

# Une fine lame corse

## Aux Artisanales de Chartres

*La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Corse a organisé une petite réception dans ses locaux à Bastia, le 29 juillet, pour récompenser Jean-Dominique Susini. Vainqueur des Tremplins de l'Artisanat, ce jeune coutelier représentera la Corse lors de l'exposition nationale des Artisanales de Chartres, du 8 au 11 octobre 2010. C'est la première fois qu'un artisan de l'île participera à la manifestation.*

*Jean-Dominique Susini (3ème en partant de la gauche), récompensé par la Chambre des Métiers de Haute-Corse, présidée par Antoine Piacentini (2ème en partant de la gauche)*

Les dirigeants de la **Chambre des Métiers** et les responsables de la **MNRA**, la principale **mutuelle des artisans en France**, étaient présents pour fêter **Jean-Dominique Susini**. Ce coutelier est le lauréat des **Tremplins de l'Artisanat**, un concours organisé par l'assureur. La sélection se fait sur dossier. *«On essaie de sélectionner des travaux originaux, explique la responsable MNRA. Dans le mot artisan, il y a art. On choisit donc plus volontiers un artiste»*. Le vainqueur reçoit une aide de 1 000 € et surtout la possibilité de participer aux **Artisanales de Chartres**.

Pour **Antoine Piacentini**, le président de la **Chambre des Métiers**, *«Jean-Dominique Susini correspond exactement à l'idée de l'artisan»*. Jugeant qu'il est *«difficile de réussir dans cette voie aujourd'hui»*, le premier apporte donc au second tout son soutien : la **Chambre** participe aux frais de déplacement et de logement du coutelier pour le **salon de Chartres**.

*Les réalisations du coutelier et faiseur d'outils*

Cette exposition nationale a pour but de promouvoir de jeunes artisans qui représentent chacun leur métier et leur région. Pour cette édition 2010, ce sont 16 régions qui seront à l'honneur, dont la **Corse**. C'est la première fois que l'**Ile de Beauté** tiendra un stand et révèlera un de ses savoir-faire traditionnels.

Et **Jean-Dominique Susini** d'expliquer : *«Ce sont mes couteaux avant tout qui sont représentatifs d'une tradition»*.

L'homme du jour était bien évidemment **Jean-Dominique Susini**. Ce jeune coutelier a débuté son métier par passion. Disposant d'une formation diversifiée (métallurgie, gravure, fonderie et autres techniques du travail du cuir et du métal), l'artisan se consacre, dans son atelier de **Ville di Pietrabugno**, à la création de couteaux mais aussi d'autres objets, suivant les demandes. C'est avec modestie qu'il accueille son prix, en remerciant surtout ceux qui l'ont soutenu humainement.

***Jean-Dominique, comment vous êtes-vous découvert cette passion pour la coutellerie ?***

Depuis tout petit, j'ai toujours été fasciné par les armes blanches. J'allais souvent dans l'armurerie de la rue Droite, tenue par Jean Antoni. Ce savoir-faire étant lié à la culture corse, c'était donc pour moi l'occasion de me rapprocher de mes racines.

***Qu'est-ce que cela vous fait d'avoir été sélectionné et de représenter la Corse ?***

Je me suis d'abord senti investi d'une responsabilité, ce métier traditionnel méritent une plus grande reconnaissance. Parallèlement, je ressens de la fierté car mon œuvre est appréciée.

***Vous avez en projet de créer une charte de qualité pour la fabrication des couteaux. Pouvez-vous nous en dire plus ?***

L'idée est de mettre en place, avec le syndicat des couteliers, une sorte d'appellation d'origine contrôlée pour les lames. Une grande partie des couteaux que l'on trouve en Corse sont fabriqués à l'étranger (en Italie généralement) et même de manière industrielle ! Cette charte permettra de mieux s'y retrouver. Il ne s'agit pas de faire concurrence à ces imports, ni de les interdire, mais d'apporter plus de clarté et de transparence pour les clients, tout en faisant que le travail de l'artisan soit reconnu.

INTERVIEW / PAR LIONEL PINNA

# Etienne Meloni

## «Un homme meurt deux fois, quand il n'a plus de rêve»

*Sportif de l'extrême, Etienne Meloni, après ses trois challenge sportifs, (à pied, en vélo et à la nage), a tenté un nouveau défi : la Transmed, une traversée méditerranéenne en aviron sur une yole des mers. L'athlète n'était pas seul cette fois, les frères Olivier et Vincent Laroche, licenciés du Club d'aviron de Villefranche-sur-Mer, l'ont accompagné pour l'aventure. Tous trois ont ramé pour l'Association pour la Fondation de Corse (AFC). Une épreuve qui s'est déroulée de Calvi jusqu'à Villefranche pendant 21h12. Etienne Meloni pense déjà à la suite : après la terre et la mer, il veut se tourner vers les sommets. Entretien…*

(photo E. Meloni)

*Etienne Meloni, Vincent et Olivier Laroche arrivent enfin à Villefranche-sur-Mer !*

▶ ***Etienne, comment est née l'idée de ce projet pour l'AFC? Qu'est-ce qui vous a rapprochés ?***

Je connais l'AFC depuis pas mal de temps déjà, cela va faire trois fois que je collabore avec elle : la première fois, c'était à l'occasion de ma traversée de la Corse en courant, en 2007 ; la seconde fois pour un raid au Sahara. Je connais bien ses responsables, j'ai de bons rapports humains et une bonne connexion avec eux.

▶ ***Pour ce nouveau défi, comment vous êtes-vous préparé à la fois mentalement et physiquement ?***

Comme je le dis souvent, la préparation c'est 80 % du mental et 20 % du physique. Je me suis entraîné pendant une année au Club d'Aviron de Corse avec Paul Mattia. Pour nous tester, mes coéquipiers et moi avons effectué une traversée aller-retour Corse-Ile d'Elbe.

▶ ***On sait que tous vos objectifs n'ont pas été atteints comme vous le souhaitiez. Comment gère-t-on les imprévus et les incidents qui émaillent ce type de parcours?***

Le principal problème est que nous avons négligé la partie logistique. Nous avons surtout préparé la partie physique. De plus, la navigation de nuit a été difficile : nous avons dérivé et sommes même retournés sur nos pas ! Face à ces difficultés, il faut savoir s'adapter et réagir vite pour réduire les dégâts et se reprendre.

▶ ***Vous êtes plutôt habitué à des défis en solitaire. Cette fois-ci, vous étiez accompagné. Pourquoi avoir tenté l'aventure en équipe ?***

Les frères Laroche m'ont proposé ce défi et d'un commun accord, nous l'avons relevé. A la différence d'une épreuve en solo, il faut gérer aussi ses coéquipiers : leur humeur peut ne pas être la même que la vôtre à certains moments. C'est un paramètre supplémentaire à prendre en compte. D'un autre côté, avoir des partenaires permet de se sentir soutenu.

▶ ***Vous avez déjà tenté en 2007 une traversée similaire mais à la nage. Quelles différences avec l'aviron ?***

Ce sont deux mondes très différents. Sur un bateau, on est encore dans un univers terrestre, tandis qu'à la nage, on entre pleinement dans le domaine maritime. Ce ne sont pas les mêmes problématiques. De plus, la logistique n'était pas la même.

▶ ***Quels sont vos projets à venir ? Y en a-t- il d'autres pour l'AFC ?***

Dans l'immédiat, non. Mais c'est difficile de s'arrêter. On dit qu'un homme meurt deux fois, quand il n'a plus de rêve. J'envisage de me tourner vers la montagne : je projette de faire une ascension rapide du Mont Blanc en septembre, puis peut être de me tourner vers l'Himalaya.

**Pour plus d'infos sur la Transmed**
**http://transmedaviron.com/**

JOSEPH FABRI
GSM. 06.81.67.08.39.
E-MAIL : contact.idea20@gmail.com
I.D.É.A
INSTALLATION DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ AUTOMATISME
Électricité générale
Automatisme
Vidéo-surveillance
Alarmes

WEB / PAR M.V

# Communauté de Communes du Cap Corse : du nouveau sur la toile

*Le 23 juillet dernier, s'est tenue, à la Maison du Cap, en présence de Pierre Chaubon et d'élus capcorsins, une conférence de presse destinée à présenter le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Cap Corse : http://www.destination-cap-corse.com*

*Dans les locaux de la Communauté de Communes du Cap Corse, le Président Pierre Chaubon présente le nouveau site web, aux côtés de son équipe administrative, d'élus et de Corsica Web*

**La Communauté de Communes du Cap Corse**, avait déjà un site. Mais celui-ci ayant vieilli, elle a décidé d'en renouveler intégralement la formule, tant sur le fond que sur la forme. L'information concernant les 18 communes qui la composent s'est donc considérablement enrichie en même temps qu'a été totalement repensée la présentation des pages destinées à valoriser cette micro-région qui compte parmi les plus belles de **Corse**.

Le résultat est absolument remarquable. Le **Président de la Communauté de Communes du Cap Corse, Pierre Chaubon,** a eu raison d'insister, lors de ce lancement officiel, sur le caractère interactif de ce nouvel outil qui s'appuie sur une charte graphique résolument moderne et un contenu rédactionnel particulièrement étoffé. Les rubriques y sont nombreuses, détaillées et équilibrées, tout en offrant une vision synthétique du **Cap Corse** sous différents angles : son histoire, sa géographie, son patrimoine, ses richesses naturelles, ses spécificités...

Les vice-présidents **Dominique Antoni** (adjoint au maire de **Pietracorbara** et journaliste) et **Anthony Hottier** (maire de **Barrettali** versé dans les Nouvelles Technologies), ont particulièrement veillé au grain, en partenariat étroit avec le concepteur et prestataire de service, **Corsica Web**. Ce sont sous ces mains et ces regards d'experts, que le site a pu prendre un nouveau visage et un nouveau tournant, puisque il exploite désormais à fond les possibilités offertes par l'internet et les **NTIC** : panoramiques à 360°, photos avec zoom, diaporamas, cartes et utilisation de l'outil Google Maps, documents à télécharger… Le moteur de recherche interne permet à l'internaute de trouver rapidement l'info qui l'intéresse, *via* la saisie d'un mot-clé. Quant à l'arborescence du site, elle s'est construite autour de 3 axes principaux : ***«Découvrir le Cap Corse»*** (hébergement, restaurants, loisirs, randonnées, tours, marines, moulins, fontaines...), ***«Vivre dans le Cap Corse»*** (mairie, vie scolaire, environnement, tri sélectif, population, culture, associations…) et ***«Agir dans le Cap Corse»*** (développement, tourisme, entreprises, PLU, emploi…). Avec, en sus, 3 rubriques indépendantes : ***«Cap Corse pratique»*** (transport, météo, stations, e-cards…), ***«La Communauté»*** (où sont notamment accessibles budgets et comptes-rendus ) et ***«Les Communes»*** (1 page par commune).

L'originalité du site est aussi de permettre une tripe administration : de la **Communauté de Communes** elle-même et de chaque commune qui peut ainsi alimenter sa page, mais aussi de chaque professionnel invité à faire de même pour y mettre en ligne son propre descriptif, ses photos, ses tarifs, ses coordonnées GPS…

Une initiative qui devrait donc rallier l'ensemble des acteurs du territoire capcorsin et qui ne trahit donc pas la mission que s'est assignée la **Communauté de Communes du Cap Corse**, dès l'origine : fédérer toutes les énergies en les mettant au service de l'île dans l'île.

## Le financement de l'outil

Coût de l'opération : 12 300 euros H.T.
Soutien financier de la MITIC (CTC) : 50%
Conseil Général de Haute-Corse : 30%

## A NOTER

www.destination-cap-corse.com propose également un abonnement à la newsletter de la Communauté de Communes, une liste des marchés publics et avis d'attributione et un agenda culturel et sportif.


RENDEZ-VOUS

SAMEDI 7
ET DIMANCHE 8 AOÛT
2010

OLMETO

Foire artisanale de Barracci

Plus de 100 exposants
Ambiance et convivialité

L'INFORMATEUR Corse Nouvelle

# LES ANNONCES LÉGALES

L'Informateur Corse - Journal du 06 août au 12 août 2010 - N° 6325

13
---
**Société THIERAY**
A Capital variable
Siège : Résidence Bon Repos
Route d'Arca - 20137 Porto-Vecchio
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2010, enregistré à Porto-Vecchio, le 20 mai 2010, il a été constitué une Société Civile dont les caractéristiques sont :
**Dénomination :** Société THIERAY
**Capital** variable d'un montant minimum de 3300 euros
**Siège :** Résidence Bon Repos, Route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio
**Objet :** Acquisition et mise en valeur de biens immobiliers
**Durée :** Vingt neuf années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociéés
**Apports :** Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 3300 euros
**Gérance :** Monsieur Gabriel, Jean, Raymond Lionet, Résidence Bon Repos, Route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio, est déisgné dans les statuts comme premier gérant pour une durée illimitée
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention,
La gérance.

14
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** Le Jardin Magique
**Sigle :** LJM
**Objet :** Structure Multi - accueil petite enfance
**Siège :** 16, Lotissement Poggiale, 20290 Borgo
**Capital :** 5000 euros
**Durée :** 99 ans
**Gérant :** Mme Albertini Mélissa, 16, Lot Poggiale, 20290 Borgo
**Immatriculation :** Au RCS de Bastia

16
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 23 juillet 2010, à 20260 Calvi, Case Calvese Bât. 3, Chemin de Rondoli, Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société Civile Immobilière
**Dénomination :** LA FLOBRI
**Siège :** Case Calvese, Bât. 3, Chemin de Rondoli, 20260 Calvi
**Objet :** L'achat, la vente et la mise en exploitation de tous terrains ou immeubles
**Durée :** Cinquante années à compter de son immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
**Capital :** 400 euros
**Gérance :** Monsieur Aluffi Jean Marc, 11, Chemin de la Brise, 13820 Ensues La Redonne
**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
Le représentant légal.

10
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Par acte sous seing privé du 26 avril 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** "AJP"
**Forme :** Société à Responsabilité Limitée (SARL)
**Siège :** 16, rue Toussaint Culioli, 20137 Porto-Vecchio
**Objet :** Détention de parts de société, investissement dans toute société commerciale ou civile.
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
**Durée :** 99 ans
**Capital :** 4000 euros divisé en 40 parts sociales de 10 euros chacune
**La gérance est assurée par :**
**Nom :** Struffi
**Prénom :** Patrick,
**Adresse :** 16, rue Toussaint Culioli, 20137 Porto-Vecchio
**Immatriculation de la société :** RCS de Ajaccio

20
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée :
**Dénomination :** JOSEPHA
**Forme :** EURL
**Capital :** 9900 euros divisé en 990 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées
**Siège :** Lieu-dit Porto, 20150 Ota
**Objet :** La société a pour objet :
L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle ou à emporter
**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
**Gérants :** Monsieur Berger Christophe est désigné statutairement gérant sans limitation de durée autre que celle de la société
**Option IS :** La Société a opté pour l'impôt sur les sociétés
**RCS :** Ajaccio

Pour avis,

76
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Suivant acte S.S.P. en date à (lieu) ILE ROUSSE du (date) 3 aout 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** AGELEC
**Forme :** EURL
**Capital :** 10 000 EUROS
**Siège social :** Villa A Capunaccia Palmento 20220 SANTA REPARATA
**Objet :** Electricité générale : courant fort et faible
**Durée :** 99 ans
**Gérant :** GUIDONI ADRIEN, demeurant à Villa A CAPUNACCIA PALMENTO 20220 SANTA REPARATA
**Immatriculation :** la société sera immatriculé au RCS de BASTIA

Pour avis,

42
---
**SOFIRAL**
Société d'Avocats
Résidence Mattéa
Route de la Mer
20213 Folelli
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 04 août 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société à Responsabilité Limitée
**Dénomination :** KYRN ETANCH
**Siège :** Bât. 36 A Le Valmy, Cité Aurore, 20600 Bastia
**Objet :** Acquisition et exploitation de tout fonds artisanal de travaux d'étanchéification
**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
**Capital :** 1000 euros
**Gérance :** Monsieur Emile Cacciari, demeurant, Bât. 36 A, Le Valmy, Cité Aurore, 20600 Bastia, assure la gérance
**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

18
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2010 à Bastia, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société Civile
**Dénomination :** R 2 J
**Siège :** Chemin de Corbaja Sottana, Route d'Agliani, 20600 Bastia
**Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
**Durée :** 99 années
**Capital :** 100 euros
**Apports en numéraire :** 100 euros
**Gérance :** Madame Renée, Denise, Michèle Pozzo di Borgo, demeurant Chemin de Corbaja Sottana, Route d'Agliani, 20600 Bastia, et Monsieur Jean Avier, demeurant, 1, rue du Bras d'Or, 13100 Aix en Provence
**Immatriculation de la société :** Au RCS de Bastia (Haute-Corse)

Pour avis,

17
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Par acte sous seing privé en date du 26 mai 2010, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société Civile Immobilière
**Dénomination :** P 2 A
**Siège :** Chemin de Corbaja Sottana, Route d'Agliani, 20600 Bastia
**Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
**Durée :** 99 années
**Capital :** 100 euros
**Apports en numéraire :** 100 euros
**Gérance :** Madame Renée, Denise, Michèle Pozzo di Borgo, demeurant Chemin de Corbaja Sottana, Route d'Agliani, 20600 Bastia, et Monsieur Jean Avier, demeurant, 1, rue du Bras d'Or, 13100 Aix en Provence
**Immatriculation de la société :** Au RCS de Bastia

Pour avis,

44
---
**ALBERT PELLEGRI**
Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35
---
**L'UMBRIA**
Société Civile Immobilière
Au capital de 900,00 euros
Siège social : 14, Avenue Emile Sari
20200 Bastia
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 31/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
**Forme sociale :** Société Civile Immobilière
**Dénomination sociale :** L'UMBRIA
**Siège social :** 14, Avenue Emile SARI, 20200 BASTIA
**Objet social :** L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la société.
**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
**Capital social :** 900,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
**Gérance :** Monsieur Alexandre ANDREUCCETTI, demeurant 54 Hameau CASEVECCHIE - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
**Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
**Immatriculation de la Société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

La Gérance,

15
---
**SRH**
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : A Carosaccia - Chemin des Milelli
20000 Ajaccio
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio, du 19/07/2010, Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société à Responsabilité Limitée
**Dénomination :** SHR
**Siège :** A Carosaccia, Chemin des Milelli, 20000 Ajaccio
**Objet :** La détention de participation dans une ou plusieurs société en vue de les contrôler
**Durée :** 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
**Capital :** 500 euros
**Gérance :** Monsieur André Subrero, demeurant A Carosaccia, Chemin des Milelli, 20000 Ajaccio
**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

22

---

## NEOTEC INFORMATIQUE

SAS au capital de 1000 euros
Siège : 13, Cours Général de Gaulle
20100 Sartène
RCS Ajaccio : 511648057

---

Aux termes d'une AGE en date du 06/07/2010, il a été décidé :
* de modifier la dénomination sociale de la société à compter de ce jour :
**Ancienne dénomination :** NEOTEC INFORMATIQUE
**Nouvelle dénomination :** NUMERI-COMPTA
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
* de prendre acte de la démission de Monsieur Frédéric MOUTTE, de ses fonctions de Président, et de nommer à compter de ce jour Monsieur Paul D'ORTOLI, en tant que nouveau Président associé pour une durée illimitée
L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS Ajaccio.

27

---

## Société ROUTIERE DE HAUTE-CORSE

Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 euros
Siège : RN 193 - Casatorra
20200 Bastia
315 639 187 RCS Bastia

---

En date du 16 avril 2010, l'associé unique a pris acte à compter de ce jour de la démission :
- de Monsieur Daniel Ducroix, de ses fonctions de Président ;
- du Cabinet CFCA de son mandat de CAC Titulaire ;
- de Monsieur Guy Bourgade, de son mandat de CAC Suppléant.
**Et a décidé de nommer :**
- en qualité de Président, Monsieur Thierry MELINE, demeurant à Carqueiranne (83), 266 Montée de l'Oratoire ;
- le Cabinet MAZARD, domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, en qualité de CAC Titulaire ;
- Monsieur Philippe CASTAGNAC, domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, en qualité de CAC Suppléant.
Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

31

---

## Brasserie Pietra

SA au capital de 978.688 euros
Siège : Route de la Marana
20600 Furiani
RCS Bastia : 400 016 622

---

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 04/06/2010 enregistrée au Pôle d'enregistrement de Bastia le 27/07/2010, a décidé :
- de transformer le forme juridique de la société anonyme en Société par actions simplifiée, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

**Forme :**
**Ancienne mention :** Société Anonyme
**Nouvelle mention :** Société par actions simplifiée

**Administration :**
**Ancienne mention :**
Président Directeur Général : Monsieur Dominique Sialelli ;
Administrateur : NAXICAP PARTNERS
Administrateur : Mme Armelle Sialelli
Administrateur : Monsieur Paul Sialelli
**Nouvelle mention :**
Président : Monsieur Dominique Sialelli
Commissaire aux comptes : Les fonctions de la SARL ARCCA, Commissaire aux Comptes Titulaire, et de Monsieur Bertrand DEVYS, Commissaire aux Comptes Suppléant, sont maintenues.
Mention sera faite au RCS de Bastia.

02

---

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

---

## PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE VENTISERI

---

**2ème Parution**,
Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2010-160-5 en date du 9 juin 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de **VENTISERI** avec établissement des périmètres de protection des captages suivants :
- Forages est et ouest du Travo ;
- Forages de Vignarella, des Chataigniers, de Vadellu et de Piediquarcu ;
- Prise en rivière de Chisa,
Les pièces du dossier seront déposées en **Mairie de VENTISERI**, pendant 32 jours, du **lundi 02 août 2010 au jeudi 02 septembre 2010 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.
Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.
**Madame Madeleine Lanfranchi Leblanc**, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

**Mairie de VENTISERI - 20240 Ventiseri**
Lundi 02 août 2010 de 13h30 à 16h30
Vendredi 20 août 2010 de 13h30 à 16h30
Jeudi 02 septembre 2010 de 13h30 à 16h30

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.
Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de VENTISERI, et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9).
Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à CORTE, le 02 juillet 2010,
Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de CORTE,
Tony CONSTANT.

34

---

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

## LE PREFET DE LA HAUTE-CORSE

---

## Agence Régionale de Santé de Corse Délégation Territoriale de Haute-Corse

---

# AVIS

---

**Le Préfet de la Haute-Corse**,
Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant le prélèvement et la distribution au public de l'eau des captages de Suariccia 1-2-3, Sant'Andria, Guadone (commune de Biguglia), Chioso Vecchio (commune de Monte), Fiudanaccia (commune de Loreto di Casinca), Matripola (communes de Vignale et Scolca), Rondinaja et Ficajola (commune de Vignale), Stella et Caselle (commune de Borgo), utilisés pour l'alimentation en eau potable des habitants du Syndicat de la Marana a été présentée par ce dernier.
Cette autorisation a été délivrée par arrêté préfectoral n° 2010-194-0008 en date du 13 juillet 2010.
Le syndicat a été autorisé à exploiter les installations et ouvrages destinés aux prélèvements de ces ressources suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.
La dérivation des eaux desdits ouvrages a été déclarée d'utilité publique et les périmètres de protection immédiate et rapprochée ont été instaurés.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
Un exemplaire sera déposé en Mairies de **BIGUGLIA, BORGO, LORETO DI CASINCA, MONTE, VIGNALE et SCOLCA** et pourra y être consulté. En outre, pendant une durée minimale de deux mois, l'arrêté sera publié par voie d'affichage au niveau de chacune des mairies en vue de l'information des tiers et des propriétaires concernés.

Fait à Bastia, le 28 juillet 2010,
Le Préfet,
Jean-Luc NEVACHE.

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET
www.corse-information.info

01

---

## S.C 2ASP CONVERGENCES

Société Civile
Au capital de 3000 euros
Siège : Chemin du Fort Lacroix
Résidence Ornano - Bât. A2
20200 Bastia
RCS Bastia : 523 491 983

---

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 29.07.2010 avec effet au 01.07.2010 il résulte que le capital social de 3000 euros, a été augmenté de 15.230 euros, pour être porté à 18.230 euros, par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
**Ancienne mention :**
Capital : 3000 euros
**Nouvelle mention :**
Capital : 18.230 euros
Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis,
Le gérant.

29

---

## AVIS DE LOCATION GERANCE

---

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2010, enregistré à Ajaccio RD le 29/07/2010, bord. 2010/545, case n°5, Mme Maranelli Jocelyne, demeurant à Porto, 20150 Ota, a donné en location gérance à la SARL JOSEPHA, en cours de formation demeurant à Porto, 20150 Ota, le fonds de commerce de Restauration à l'enseigne "**LE ROMANTIQUE**", situé à Porto, 20150 Ota, pour une durée de 12 mois soit du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, renouvelable.

Pour avis,

32

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151488
M. Vergellati Antoine François (R)
"Chez Charles"
Activité :
**RCS Bastia :** A 330 774 357, 90 A 334

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 27 juillet 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

74

---

## CONSULTANT EXPERTISE PATRIMOINE

SAS au capital de 38.880 euros
Siège social : Rocca Marina, Porto Pollo
20140 SERRA DI FERRO
RCS Ajaccio 489 849 075

---

L'Assemblée Générale du 30.06.2010 a pris acte de la démission à compter du même jour de Monsieur Vincent JACQUIN de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Bertrand SERRANO de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant.
Compte tenu de la nouvelle réglementation dispensant les petites SAS du contrôle d'un commissaire aux comptes, il n'a pas été procédé à leur remplacement.

23

---

## SARL INTERCONCEPT 2B

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Siège : 15, rue Saint Jean Ficabruna
20620 Biguglia
N° Siret : 497 869 263 00010

---

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 05 juillet 2010, les associés ont décidé de transférer à compter du 5 juillet 2010, le siège social :
**- Ancien siège social :** U San Anghjulu Querciolo, 20215 Venzolasca
**- Nouveau siège social :** 15, rue Saint Jean Ficabruna, 20620 Biguglia
L'article 4 des statuts a été en conséquence mis à jour.

Pour avis et mention,
Le gérant.

28

---

## PRECIOUS COM

Société Anonyme
Au capital de 610.000 euros
Siège : Punta d'Oro
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 437 973 258

---

Suivant PV en date du 9 juin 2010, l'AGE a décidé d'augmenter le capital de 190.000 euros, pour le porter à la somme de 800.000 euros.
En conséquence l'article 7 des statuts a été modifié.

Le Représentant légal,
Pour avis.

60

---

## EURL LE BALZAC

Centre Equestre de Bastelicaccia
Bastelicaccia (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : 509 484 085

---

Par décision en date du 19 juillet 2010, l'assemblée générale extraordinaire de la société a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :
- Snack bar,
- Prise en location gérance de tous fonds de commerce de "snack bar".
Elle a décidé de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et d'effectuer les formalités requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
Le gérant.

24

---

## RDP

SARL au capital de 8000 euros
Siège : Route de Sotta
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 450 715 479 (2003 B 376)

---

## AVIS DE DISSOLUTION

---

La Société RDP sus-désignée a été dissoute par déclaration en date du 29 juin 2010, souscrite par RELAIS DE PALOMBAGGIA, associé unique, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 50.000 euros, ayant son siège social à Route de Bonifacio, 20137, Porto-Vecchio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 377 677 661 RCS Ajaccio.
Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3, du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de RDP peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

43

---

## PREFECTURE DE LA CORSE-DU-SUD

---

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

---

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

---

**1er Avis**,
Le préfet de Corse, préfet de Corse du Sud, informe le public de la tenue d'une Enquête publique portant sur une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en vue de la construction d'un émissaire de rejet en mer des eaux traitées de la station d'épuration de Campo Del'Oro sur la commune d'Ajaccio, qui se déroulera du lundi 16 août au jeudi 16 septembre 2010 inclus.
Le dossier d'enquête et un registre seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
du lundi au vendredi
au siège des Services Techniques de la ville d'Ajaccio, 6, Bvd LANTIVY 20 000 Ajaccio désigné comme siège de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement les observations sur le registre ouvert à cet effet.
Le public pourra également adresser ses observations éventuelles par correspondance au Service « Mer et Littoral » de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à l'adresse suivante :
DDTM 2A / SML /DPM
Terre plein de la gare - BP 408 - 20302 Ajaccio cedex
Une mention « observations - enquête préalable à l'utilisation du domaine public maritime pour la STEP Campo Del Oro » sera portée sur l'enveloppe.
Mme Santa GATTI, Docteur en chimie organique, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Bastia.
Elle recevra et se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations au siège des services techniques de la ville d'Ajaccio de 9h00 à 12h00, le lundi 16 août 2010, le vendredi 27 août 2010, le lundi 6 septembre 2010 et le jeudi 16 septembre 2010.
A l'issue de l'enquête, une copie des rapports et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ainsi que le mémoire en réponse du demandeur seront tenus, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la disposition du public à la préfecture de Corse du Sud et de la mairie d'Ajaccio.

Ajaccio, le 30 juillet
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Signé, Eric Maire

41

---

# AVIS D'ENQUÊTES

---

Par arrêté N° 2/10 du 20 juillet 2010, le **Maire de Vallecalle** a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration d'une carte communale.
L'enquête se déroulera en mairie du vendredi 03 septembre 2010 au vendredi 08 octobre 2010.
**Melle Lydia BELGODERE**, désignée Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, se tiendra à la disposition du public, en la mairie de Vallecalle :
- VENDREDI 03 SEPTEMBRE DE 14 HEURES A 16H
- VENDREDI 08 OCTOBRE DE 14 HEURES A 16H ;

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées en la mairie de Vallecalle, afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations sur ce rapport pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé en la mairie de Vallecalle, les jours habituels d'ouverture de celle-ci.
Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante :
(les lundi et mercredi de 8H à 12H et les mardi et jeudi de 15H à 19H).
MAIRIE DE VALLECALLE, 20232 VALLECALLE.

59

---

## SARL WEBZINE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8004 euros
Siège : 12, rue Général Fiorella - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 438 864 894

---

Par assemblée en date du 1er janvier 2010, les associés de la société ont décidé de modifier le siège social de la Société anciennement situé, 13, Bd François Salini, 20000 Ajaccio, et de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais ainsi libellé.

**Article 4 - Siège social :**

Le siège social est fixé, 12, rue Général Fiorella, 20000 Ajaccio.
Il pourra être transféré en tout autre endroit par décision extraordinaire des associés.

Pour avis,

**INFORMATEUR CORSE**
**TEL : 04 95 32 04 40**

78

---

## EURL J.P.V

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : 5, rue de Radegonde
35350 St Meloir des Ondes
RCS Saint Malo : 398 656 488

---

**Siège social :** 5, rue de Radegonde, 35350 St Meloir des Ondes.
**Objet social :** La conception, l'élaboration de jeux d'esprit et de jeux en général, l'impression, la publication
**Durée :** 99 années à compter du 24 octobre 1994
**Gérant :** Monsieur Jean Paul Vuillaume demeurant "Villa Les Pins", Esigna, Coggia, 20118 Sagone
Par décision du 1er juillet 2010, l'associé unique a transféré le siège social **"Villa Les Pins", Esigna, Coggia, 20118 Sagone** et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
**RCS :** Ajaccio

Pour avis,

49

---

## S.C.P MAMELLI

Saint-Florent (20217)
Tél : 04.95.37.06.00 - Fax : 04.95.37.05.58

---

## AVIS DE CESSION

---

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat, par Maître Sophie MAMELLI, Officier Public, en date du 28 juillet 2010, enregistré à la recette de BASTIA, le 2 août 2010, bordereau 2010/747 Case n°1, La société "**GETCO**", Société à Responsabilité Limitée au capital de 8000,00 Euros, dont le siège social est à SANTA LUCIA DI MORIANI (20230), immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 379 379 589.
**A VENDU A :** La société "**SAN FRANCESCU**", Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 Euros, dont le siège social est à SAN NICOLAO (20230), Moriani Plage, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 502 145 535.
Un fonds de commerce de Résidence de tourisme exploité à SAINTE LUCIE DE MORIANI, connu sous le nom de "**HOTEL SANT FRANCESCU**",
Le CESSIONNAIRE sera propriétaire du fonds de commerce cédé et en aura la jouissance à compter du 1er février 2008 par la confusion sur sa personne des qualités de propriétaire et d'exploitant en qualité de gérant libre.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE TROIS MILLE CINQ CENTS Euros (253.500,00 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par exploit d'huissier dans DIX jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude du notaire soussigné

Pour insertion,
Le Notaire.

55

---

## Etude de Me Jean CRUCIANI

Notaire - Villa Zanardi
Place Paoli - 20220 Ile-Rousse

---

Par acte du 02/08/2010 reçu par Me J. Cruciani, relativement à la SCI Santa Lucia, ayant son siège à Aregno (HC), Route d'Algajola, au capital de 3048,90 euros (20 parts), constituée le 17.11.1983, immatriculée au Registre du Commerce de Bastia, N°328 800 388.
Le capital a été porté à : 271.000 euros soit : 2710 parts de 100 euros.
Puis procédé au retrait par annulation de : 270 parts (sur un total de : 2441 antérieurement au nombre de 20) et attribution à M. Alban Castellani, co associé.
A, Aregno, la parcelle A n°1045, de 1044 m², et le 1/9 de l'accès A n°1046, pour une valeur de 27.000 euros.
De sorte que le capital s'établit à : 244.100 euros, pour 2441 parts.
Le surplus étant sans changement.
Dépôt en sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

54

---

## SARL BALAGNE RECYCLAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : ZI Cantone - 20260 Calvi
RCS Bastia : 510 345 010 (2009 B 60)

---

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La gérance.

52
---

## ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : ZA de Corbara - 20220 Corbara
RCS Bastia : Siret : 494 268 154 00015

---

## ADDITIF

A l'annonce n°47, parue dans le journal "L'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 04 décembre au 10 décembre 2009, N°6292.
Il a été omis de préciser la dénomination de la société. Il fallait lire :
ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

---

Suivant l'assemblée générale ordinaire du 10 novembre 2009, suite à la démission de Monsieur Michel Ferrari de ses fonctions de gérant. Il a été décidé de nommer gérant à compter du même jour, Monsieur Nicolas Ferrari, demeurant Lieu-dit Ortale, 20220 Monticello, et ce, pour une durée illimitée.

67
---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1448/1452
Bâtiment B Lot 225 et 515

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

85
---

## Société BRICOVAL SARL

Au capital de 232.000 euros
Siège : Lieu-dit Santa Giulia
20110 Propriano
RCS n°494 113 590 Ajaccio

---

Au terme d'une délibération en date du 03/08/2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de meubles, TV, Hi-fi, articles de décorations, art de la table, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis et mention,
Le gérant.

92
---

## PHOENIX CONSEIL ET FORMATION

SARL au capital de 2000 euros
Siège : c/o Mgasin Natural Tech
ZI Erbajolo - 20600 Bastia
RCS : 498 895 853

---

## CESSION DE PARTS SOCIALES

---

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/07/2010 Mme Guerreiro Stéphanie a cédé 40 parts sociales numérotées de 1 à 100 à Mme kottat-Cadinu Nathalie.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

91
---

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---

**Nom et adresse de la personne publique :** SIVOM CINARCA LIAMONE
**Objet du marché :** Marché de travaux pour l'extension de l'assainissement sur la commune d'AMBIEGNA
**Procédure de passation :** Procédure adaptée, article 28, 76, 77 du CMP
**Critère de choix :**
- Valeur technique : 40%
- Prix : 30%
- Délais : 30%

**Retrait des dossiers de consultations et remise des offres :** Au Siège du SIVOM CINARCA LIAMONE - "Acqua Insù" 20151 Sari d'Orcino
**Date limite de réception des offres :** Mardi 31 août 2010 à 11h30
**Date d'envoi du présent avis :** 03 août 2010

Le Président, PINELLI Michel.

87
---

## LA TOUR GENOISE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 950.000 euros
Porté à 1.050.000 euros
Siège : Hôtel Le Pinarello
20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio
448 775 338

---

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 10 juin 2010, enregistrée à la recette des impôts de Porto-Vecchio, le 30 juillet 2010, bordereau 2010/262, case n°2, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 100.000 euros, par incorporation directe des comptes courants d'associés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**Ancienne mention :**
Le capital social est fixé à neuf cent cinquante mille euros (950.000 euros)

**Nouvelle mention :**
Le capital social est fixé à un million cinquante mille euros (1.050.000 euros).

La gérance,

73
---

Suivant acte notarié en date du 08/07/2010, enregistré à : SIE de Nice Est le 13/07/2010, bord. 2010/1626, case n°1, ext. 6029, la SARL C.O.P CORSE OMNIUM PNEUS / COP, au capital de 38.112,25 euros, ayant son siège à Biguglia (20620), RN 193, 394 103 238, RCS Bastia a cédé à la SARL CORSE PNEUS, au capital de 21.000 euros, ayant son siège à Biguglia (20620), Lot n°4, Casatorra, 523 090 066 RCS Bastia, le fonds de commerce de achat et vente de pneus neufs et d'occasion, prestations en découlant : Démontage, montage, equilibrage, rechappage et toutes opérations techniques entretien, réparations, concernant les véhicules automobiles, sis et exploité à Biguglia (20620), RN 193, moyennant le prix principal de 220.000 euros.
La jouissance a été fixée au 1er/07/2010.
Les oppositions seront reçues en la forme légale à peine de forclusion, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, chez Maître Ciavaldini Gérard, notaire à Calenzana, (20214), Village, Lot Oliveraie.

Pour avis,

53
---

## SAS MECASERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 38.500 euros
Siège : 42, Avenue Dr. Noël Franchini
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : B 433 656 683

---

L'assemblée générale en date du 30 juin 2009, décide de ne pas renouveler les mandats, Commissaire aux Comptes titulaire : M. Marc Romei, et Commissaire aux Comptes Suppléant : Monsieur Paul Benielli.
**RCS :** Ajaccio

Pour avis,

86
---

## Corinne ROUDIERE

Avocat à la Cour
13, rue César Campinchi - 20200 Bastia
Tél : 04 95 32 83 15 - Fax : 04 95 32 83 18
Portable : 06 09 91 92 86

---

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

---

Suivant décision de la gérance du 29 juillet 2010, il a été décidé de transférer le siège social de la SARL "V BASTIEN", SARL au capital de 1500 euros, inscrite au RCS de Bastia sous le numéro 488 553 504 de :
**Ancien siège :** Villa aux 4 Vents - Tintorajo, 20600 Furiani
**Au nouveau siège :** 179 Villa Alba, Lotissement Les Vallons, 20290 Borgo.

Pour avis et mention, Le gérant.

83
---

## SARL AMBULANCES ALTA BALANINA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : Rés. Isola Celeste
Bd de Fogata - 20220 Ile-Rousse
RCS Bastia : 491 498 697 (2006 B 321)

---

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 juin 2010, l'objet social a été étendu à compter du 01.06.2010 aux activités suivantes :
Le louage de tous véhicules de transport ; Le transport de personnes à mobilité réduite, TPMR ; Taxis.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, La gérance.

84
---

## GINA ROSU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3050,00 euros
Siège : Restaurant A FLATTA - 20214 Calenzana
RCS Bastia : Siret : 44254343500014

---

Faisant suite de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2010, la collectivité des associés, a approuvé les comptes de liquidation du 30 juin 2010, et prononce la liquidation et la radiation au RCS de Bastia.

88
---

## BDR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 120.000 euros
Siège : Place du Maggiu - 20100 Sartène
RCS Ajaccio : 450 457 296

---

Aux termes d'une délibération en date du 07/07/2010, la collectivité des associés a révoqué Monsieur Adrien Rossi, cogérant de la société.

La gérance,

89
---

## S.C.I SANGIARDI

Société Civile Immobilière
Au capital de 400.000 euros
Siège : Lieu-dit "Cardiccia"
Les Sables d'Orcino - 20111 Calcatoggio
RCS Ajaccio : 453 620 197

---

## AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL ET NOMINATION D'UN COGERANT

---

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 1er août 2010, enregistré à Ajaccio SIE le 05 août 2010, bordereau n°2010/567, case n°1, a adopté les résolutions proposées aux termes desquelles :
- Le capital social de 400.000 euros actiel est réduit de 396.000 euros, pour le ramener à 4000 euros par voie de réduction du nominal de 100 euros à 1 euros ; le produit de cette réduction au nominal sera attribué aux associés à raison de 999 euros par part ancienne.
- L'article 7 des statuts relatifs au capital social est modifié ainsi :

**Ancienne rédaction :**
**La valeur totale des apports est de :** Quatre cent mille euros (400.000,00 euros) ;

**Capital : Répartition :**
**Le capital social est fixé à la somme de :** Quatre cent mille euros (400.000,00 euros).
Il est divisé en 4000 parts, de CENT EUROS (100,00 Euros), chacune numérotées de 1 à 4000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :
Monsieur Jean Robert SANGIARDI,
2140 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 2140 ;
Mme Marie Josèphe SANGIARDI,
1860 parts en pleine propriété, numérotées de 2141 à 4000 ;

**Nouvelle rédaction :**
**La valeur totale des apports initiaux est de :** Quatre cent mille euros (400.000,00 euros) ;

**Capital : Répartition :**
**Après réduction du nominal des parts sociales, le capital social est fixé à la somme de :** Quatre mille euros (4000 euros).
Il est divisé en 4000 parts, de UN EUROS, chacune numérotées de 1 à 4000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :
Monsieur Jean Robert SANGIARDI,
2140 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 2140 ;
Mme Marie Josèphe SANGIARDI,
1860 parts en pleine propriété, numérotées de 2141 à 4000 ;
Par ailleurs, la même assemblée générale a désignée aux fonctions de cogérante associée pour une durée indéterminée, Mme Marie Josèphe Charlotte Rivière, épouse Sangiardi, née le 09 juin 1924 à Saint-Pierre (97410), demeurant Les Sables d'Orcino, à Calcatoggio (20111).
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le gérant.

81
---

## STRADIMARE

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 euros
Siège Social : Port de Plaisance de l'Amirauté
20000 AJACCIO
R.C.S. : AJACCIO 394 215 586

---

## CHANGEMENT DE GERANCE

---

Suivant Procès Verbal de l'AGO du 02/08/2010, il a été décidé de nommer Mr Xavier CANCELLIERI, né le 27/07/1955 à CORTE (2B), de nationalité française, demeurant Campo Vecchio 20213 VENACO, nouveau gérant de la SARL "STRADIMARE" à compter du 02/08/2010, en remplacement de Mr Pierre-Alain BIANCONI, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour Avis,

82

# COMMUNE DE BORGO

## AVIS D'ATTRIBUTION

**Identification de l'organisme qui a passé le marché :**
Commune de BORGO - Centre Administratif
Route de la gare - 20290 BORGO
Tel : 04.95.58.45.45 - Fax : 04.95.36.15.33
**Objet du Marché :** CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
**Procédure :**
Procédure adaptée Article 28 du CMP avec possibilité de négociation
**Critères d'attribution du marché :**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
1. La valeur technique : 60%
2. Le prix des prestations : 40 %
**Noms des titulaires retenus :**

| N° Lot | Intitulé du Lot | Nom de l'Attributaire | Montant HT du marché en euros |
|---|---|---|---|
| 1 | Gros œuvre | Groupement solidaire :<br>Sarl VD CONSTRUCTION (Mandataire) - ZI de Purettone<br>Lot 17 - BP 01 - 20290 BORGO<br>Sarl SOCOMATRA - Villa « A Noce » lieu dit Canale<br>20600 FURIANI | 990 000,00 |
| 2 | Menuiseries intérieures et extérieures | SARL BASTIALUTECHNIE - Lot n° 4 - ZA Petre Turchine<br>20290 BORGO | 160 000,00 |
| 3 | Cloisons doublages | Entreprise DAUGAS Christian - PA de Purettone<br>Allée Jaune - Lot n° 30 - 20290 BORGO | 120 000,00 |
| 4 | Electricité | Sarl ELGECE - RN 193 - Lieu dit Paternu - 20290 BORGO | 125 000,00 |
| 5 | Plomberie CVC | SAS VO2 - ZI de Tragone - Lot Ascosa - 20620 BIGUGLIA | 225 000,00 |
| 6 | Peinture | SARL A.F.O. - Centre Commercial Monte Stello<br>20290 BORGO | 90 000,00 |
| 7 | Ascenseur | Société KONE - Lieu dit Santa Restituta - 20600 BASTIA | 30 000,00 |
| 8 | Cuisine | SAS MATEQUIP - Valrose - BP 23 - 20290 BORGO | 30 000,00 |
| 9 | VRD | Groupement solidaire :<br>Sarl VD CONSTRUCTION (Mandataire) - ZI de Purettone<br>Lot 17 - BP 01 - 20290 BORGO<br>Sarl SOCOMATRA - Villa « A Noce » lieu dit Canale - 20600 FURIANI | 180 000,00 |
| 10 | Etanchéité | SARL ISOLA - PA de Tragone - 20620 BIGUGLIA | 50 000,00 |

**Références de l'avis initial :** Le Petit Bastiais n° 291 et L'Informateur Corse n° 6283
**Date d'envoi du présent avis :** 04 août 2010

90

**Département de la Corse du Sud**

# COMMUNE DE SERRA DI FERRO

## AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

**1° Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Commune de SERRA DI FERRO
**Adresse :** 20140 Serra di Ferro
**2° Objet du marché :** Aménagement Salle Polyvalente
**Lieu d'exécution :** Commune de SERRA DI FERRO
**3° Références de l'avis initial :** Article 28 du CMP
Corse matin 3 et 10 juin 2010
L'Informateur Corse 4 au 10 juin 2010
**4° Noms des titulaires et montant des marchés HT :**
**Lot n°1 :** Sonorisation : ATACC International - 20167 Sarrola-Carcopino - 14.500,03 euros
**Lot n°2 :** Vidéoprojection : ATACC International - 20167 Sarrola-Carcopino - 9.022,00 euros
**Lot n°3 :** Praticables : SAMIA Devianne - 34510 Florensac - 3321,00 euros
**Lot n°4 :** Mobilier : BUROMAG - 20090 Ajaccio - 9968,17 euros
**5° Date d'envoi de l'avis à la publication :** 5 août 2010

Le Maire, A. GIORGI.

80

# AVIS RECTIFICATIF

## AAPC N° 18 / 2010

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**
**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :**
Département de la Haute-Corse - Hôtel du Département - Rond point du Maréchal Leclerc, F - 20405 Bastia cedex 9 - Tél : 0495555779, Email : afilippi@cg2b.fr, - Fax : 0495550237 - Adresse(s) internet : http://www.cg2b.fr
Adresse du profil d'acheteur : http://www.achatpublic.com
**I.2) Type organisme acheteur :** Pouvoir adjudicateur.
**SECTION II : OBJET DU MARCHE**
**II.1) Intitulé attribué au marché** - Description succincte : RD 237 - Aménagement d'une section - PK 10.505 à 15.130
**II.1.3) Classification CPV :** 45233140
**SECTION IV : PROCEDURE**
**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte
**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**
**IV.2.1) Numéro de référence attribué au dossier :** Rectificatif AAPC 18/2010
**IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication :** Numéro de l'avis au J.O 2010/S123-187831 du 29 juin 2010
**IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original :** 25 juin 2010
**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**
**VI.1) L'avis implique : Rectification. Informations complémentaires.**
**VI.3) Informations à rectifier ou à ajouter :** Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur dans l'avis original et le dossier d'appel d'offres correspondant.
**VI.3.4) Date à rectifier dans l'avis original :**
**Endroit où se trouve le texte à rectifier :** "Date de réception des offres"
**Au lieu de :** 10 août 2010 à 12 h 00
**Lire :** 20 septembre 2010 à 12 h 00
**VI.4) Autres informations complémentaires**
Le pouvoir adjudicateur ayant décidé d'apporter des compléments et des modifications au dossier de consultation, les documents mentionnés ci-dessous ont été rectifiés et seront à produire, en lieu et place des documents retirés initialement avec le dossier de consultation. La modification porte sur la suppression du prix 4.9 au bordereau des prix et l'adjonction de la série des prix 6.
- le CCTP-Chapitre I-modifié
- détail estimatif modifié
- le bordereau des prix unitaires et forfaitaires modifié
- le CCAP modifié
**Référence de l'avis initial paru au B.O.A.M.P :** parution numéro : 124 A, annonce n°234 du 29 juin 2010
**VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP :** 04 / 08 / 2010

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général adjoint, Jean LECCIA

93

# AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

**Département de publication : 20A**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SIVOM du Cavo
**Correspondant :** Monsieur le président, Mairie annexe, 20144 Sainte lucie de porto-vecchio, tél : 0495715378, fax : 0495714918, courriel : sivomducavu@orange.fr, adresse internet : http://sivom-du-cavo.e-marchespublics.com
**Principale(s) Activité(s) de l'entité adjucatrice :** Eau
**Objet du marché :** Étude diagnostique du système d'assainissement - schéma directeur d'assainissement
**Type de marché de services :** 16
**CPV :**
• Objet principal : 90480000
**L'avis implique un marché public.**
**Des variantes seront-elles prises en compte :** non.
**Prestation divisée en lot :** non
**Durée du marché ou délai d'exécution :**
en 12 mois à compter de la notification du marché
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** francais
Unité monétaire utilisée, l'euro.
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
• Valeur technique (50 %)
• Prix des prestations (40 %)
• Délais (10 %)
**Type de procédure :** Procédure adaptée
**Date limite de réception des offres :** 24/09/2010 12:00
**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
**Autres renseignements :**
**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MPA/CAVO-10/07
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/08/2010

CREATEURS D'ENTREPRISE
Pour une information, juste - Abonnez-vous

05

---

# AVIS D'APPEL PUBLIC
# À LA CONCURRENCE

---

**DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 20A**

---

# TRAVAUX

---

**- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Collectivité Territoriale de Corse.
**Correspondant :** direction Générale des Services Techniques, direction des Routes de Corse du Sud 22 cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1, adresse internet : http://www.corse.fr.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques.
**Objet du marché :** routes Nationales de Corse du Sud - Travaux d'accès difficiles et de protection contre les éboulements.
**Type de marché de travaux :** exécution.
**CPV - Objet principal :** 45000000.
**Lieu d'exécution :** routes Nationales de Corse du Sud.
**Code NUTS :** FR831.
**L'avis implique un marché public.**
**Caractéristiques principales :**
il s'agit de travaux d'accès difficiles et de protection contre les éboulements sur les Routes Nationales en Corse du Sud
Refus des variantes.
**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :** oui.
**Prestations divisées en lots :** non.
**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** 1.e.r janvier 2011.
**Cautionnement et garanties exigés :** chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles 101, 102 et 103 du Code des marchés publics.
La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues à l'article 102 du Code des marchés publics.
**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** les prestations seront financées sur les crédits d'investissement et de fonctionnement de la Collectivité Territoriale de Corse, inscrits au budget 2010 - chapitre 908/article 2315 et chapitre 938/article 61523
Paiement par virement conformément à l'article 86 et suivants du cmp.
Les modalités d'une avance (article 87 du cmp) sont fixées dans le ccap.
Les délais de mandatement des acomptes et du solde sont fixés à 30 jours.
Les prix sont révisables.
**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** entreprise générale ou entrepreneurs groupés solidaires.
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
**Conditions de participation :**
**Critères de sélection des candidatures :**
- Respect des dispositions des articles 43, 44 et 45 du cmp,
- niveau de capacités professionnelles, techniques et financières.

**Situation juridique - références requises :**
- Pour le candidat : Une lettre de candidature (modèle DC 4, mise à jour Avril 2007) disponible gratuitement sur le site internet : http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés-dc/DC 4.rtf
- pour le candidat ainsi que ses éventuels co-traitants et sous-traitants:

La déclaration du candidat : La déclaration du candidat : (modèle Dc5 disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics : ) : dans cette déclaration le signataire déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :
- la déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du Cmp). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC 7).
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre.
- moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat.

**Capacité économique et financière - références requises :** il s'agit de s'assurer que le candidat a suffisamment de moyens pour mener à bien le marché.
**Niveau minimum de capacité exigé :**
- Moyenne des Chiffres d'affaire hors taxe des trois dernières années ou des trois derniers exercices clos au moins égale 1.500.000 euros.

Le pouvoir adjudicateur ne s'interdira pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une candidature dont les références et le chiffre d'affaires portent sur moins de trois ans. Le chiffre d'affaires annuel ne devra pas être inférieur à 500.000 euros
**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**
- Capacités professionnelles :

Il s'agit de s'assurer que le candidat possède les qualifications et les compétences professionnelles requises pour la réalisation de l'ensemble des travaux objet du présent marché, vérifiées au regard des certificats de qualifications professionnelles du candidat ou des autres moyens de preuve équivalents attestant de la capacité professionnelles du candidat, comme des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
**- capacités techniques :**
Suffisantes au regard de l'appréciation des moyens humains et matériels ainsi que de la liste des travaux similaires exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisant s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**
les qualifications minimum exigées pour l'exécution du marché sont (liste présentée selon la nomenclature de la Fédération Nationale des Travaux Publics) :
- 112 : Ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés
- 211 : Démolition et abattage par engin mécanique
- 212 : Démolition et abattage par utilisation d'explosifs
- 254 : Ancrages
- 264 : Confortement de parois rocheuses
- 761 : Travaux sur cordes

**Exigences minimum en termes de moyens humains (au vue de la liste des moyens humains fournie ou d'une note démontrant que l'entreprise possède des moyens équivalents) :**
- 1 chef de chantier
- 2 chauffeurs pl
- 2 chauffeurs d'engins
- 4 manœuvres
- 4 ouvriers sur cordes

**Exigences minimum en termes de moyens matériels (au vue de la liste des moyens matériels fournie ou d'une note démontrant que l'entreprise possède des moyens équivalents) :**
- 1 instrument de levé et de nivellement
- 1 pelle araignée 8 t
- 2 camions 6x4
- 1 bétonnière
- 1 compresseur
- 1 malaxeur
- 1 perforateur
- 1 chargeur 2 $m^3$

**Exigences minimum en termes de travaux similaires :**
Au moins 3 chantiers similaires aux procédures de mise en œuvre détaillées dans le critère " valeur technique " exécutés au cours des trois dernières années.
Le pouvoir adjudicateur ne s'interdira pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une candidature dont les références portent sur moins de trois ans.
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
- valeur technique évaluée comme suit : 20% fourniture de l'ensemble des fiches produits avec une exception pour les écrans ; 20% établissement d'une procédure de mise en œuvre (méthodologie, planning, moyens, contrôles d'exécution)de confortement d'une masse rocheuse par ancrages en diamètre 32mm de 6m selon les préconisations du cctp ; 20% établissement d'une procédure de mise en œuvre (méthodologie, planning, moyens, contrôles d'exécution) d'un filet plaqué sur une masse rocheuse puis pose d'un grillage pendu sur un talus de 30/35m de hauteur. : 60 % ;
- prix : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.
**Type de procédure :** procédure adaptée.
**Date limite de réception des offres :** 24 septembre 2010, à 16 heures.
**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
**Autres renseignements :**
**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 10-DR2A-12.
**Renseignements complémentaires :** procédure utilisée : Procédure adaptée passée en application des articles 26-ii-5 et 77 du Code des Marchés Publics.
Une négociation est autorisée.
**Modalités de retrait des documents :**
Sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le profil acheteur de la Collectivité Territoriale de Corse, accessible depuis le site internet www.corse.fr rubrique: services en ligne - marchés publics.
**Conditions de remise des offres ou candidatures :** offres remises sous pli fermé par courrier RAR ou sur place (Service du Courrier) contre récépissé. Les enveloppes portent la mention "objet du marché ne pas ouvrir".
Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur accepte le dépôt des plis par voie électronique.
Marché à bons de commande:
**Mini par an :** 100.00,00 euros (T.T.C.)
**Maxi par an :** 800.000,00 euros (T.T.C.)
**Durée du marché :** 1 an renouvelable par reconduction expresse 3 fois sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30 juillet 2010.
**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** Collectivité Territoriale de Corse.
**Correspondant :** service du Courrier, 22 Cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1, courriel : jean-luc.millo@ct-corse.fr, adresse internet : http://www.corse.fr.
**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse, direction Générale des Services Techniques Direction des Routes de Corse du Sud.
**Correspondant :** jean luc MILLO, 22 cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1, tél. : 04-95-51-69-22, télécopieur : 04-95-70-38-28, courriel : jean-luc.millo@ct-corse.fr, adresse internet : http://www.corse.fr..
**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse, direction Générale des Services Techniques Direction des Routes de Corse du Sud.
**Correspondant :** jean luc MILLO, 22 cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1, tél. : 04-95-51-69-22, télécopieur : 04-95-70-38-28, courriel : jean-luc.millo@ct-corse.fr, adresse internet : http://www.corse.fr..
**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Bastia, villa Montepiano, 20407 Bastia.
**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de règlement à l'amiable des litiges, bd. Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse Service juridique 22 cours Grandval BP215, 20187 Ajaccio, adresse internet : http://www.corse.fr.
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun
**Eléments de facturation :**
**Numéro de bon de commande d'insertion :** 10-DR2A-12
**Libellé de la facture :**
Collectivité Territoriale de Corse
D.G.S.T. Direction des Routes de Corse du Sud
22 cours Grandval B.P. 215
20187 Ajaccio Cedex 1
**Classification des produits :**
* Travaux de construction

48

---

## SA MARTINEZ ET COMPAGNIE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 944.240 euros
Route Nationale 198
20240 GHISONACCIA
N° SIREN 320 924 137

---

## SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.000 euros
Route Nationale 198
20240 GHISONACCIA
N° SIREN 519 121 776

---

## AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

---

SA MARTINEZ ET COMPAGNIE et SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE, sus-désignées, ont établi le 29 juillet 2010, à GHISONACCIA, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (Article L.236-22 du Code de commerce).
Aux termes de ce projet, SA MARTINEZ ET COMPAGNIE ferait apport à SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE de sa branche complète et autonome d'activité de négoce de véhicules et de pièces de rechange, réparateur agréé et station service dont l'actif est évalué à 907.191 euros et le passif à 507.191 euros, soit un actif net apporté de 400.000 euros.
Il a été convenu que le passif pris en charge par SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE ne serait pas garanti solidairement par SA MARTINEZ ET COMPAGNIE, et ce, en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-21 du Code de commerce.
En rémunération de cet apport, il sera attribué à SA MARTINEZ ET COMPAGNIE 40.000 actions de 10 euros nominal, créées par SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE au titre d'une augmentation de capital de 400.000 euros.
Il ne sera émis aucune prime d'apport.
L'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée sera pris en charge par SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE et réputé accompli pour son compte depuis le 1er janvier 2010.
Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L. 236-14 du Code de commerce, 261 et 262 du décret du 23 mars 1967
Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA au nom de SA MARTINEZ ET COMPAGNIE et de SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE le 30 juillet 2010.

Pour avis, le représentant légal.

51

---

## LOCATION GERANCE DE FONDS DE COMMERCE

---

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2010 :
La SARL LES ARBOUSIERS, Société au capital de 99.107 euros, dont le siège social est sis Lieu-dit Vaïta, Porto, 20150 Ota, immatriculée au RCS Ajaccio sous le numéro 338 705 106 a donné en location gérance un fonds de commerce de restauration rapide dénommé "LE POINT CHAUD DU GOLFE DE PORTO", à l'EURL LA CIGALE, Société au capital social de 175.000 euros, dont le siège social est sis Lieu-dit Vaïta, Porto, 20150 Ota, immatriculée au RCS Ajaccio sous le numéro 522 600 337.
Ce contrat de location gérance est consenti à compter du 1er juillet 2010 pour une durée de deux années courant jusqu'au 15 mai 2012.

Pour avis,
La SARL LES ARBOUSIERS,
L'EURL LA CIGALE.

58

---

# COMMUNE DE PÉRI

---

# AVIS D'INFORMATION

---

## Marché passé selon la procédure adaptée articles 28 et 40 du C.M.P

---

**Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Commune de Péri - 20167 PERI
Tél : 04.95.25.63.53 Fax : 04.95.25.74.96
**Responsable du Marché :** Monsieur le Maire
Objet du marché : Réhabilitation du clocher du village
Lot 1 : Façades
Lot 2 : Para-tonnerre
**Remise du dossier de consultation :** Mairie annexe de Péri- Ldt Chiosu-Novu-20167 PERI - Tél : 04.95.25.63.53 - Fax : 04.95.25.74.96
**Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Articles 45 et 48 du CMP
**Date limite de remise des offres :** le jeudi 26 août 2010 à 11h00
**Date d'envoi de l'avis à la publication :** le mardi 3 août 2010

63

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1448/1452
Bâtiment B Lot 227 et 517

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

64

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1448/1452
Bâtiment B Lot 228 et 518

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

65

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1448/1452
Bâtiment E Lot 281 et 642

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

66

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1148/1452
Bâtiment B Lot 224 et 514

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.
Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.


**Email annonces légales :**
**al@informateurcorse.com**


61

---

Maître Jean-Yves GRIMALDI,
notaire soussigné associé d'une
Société Civile Professionnelle dénommée

## "Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI"

titulaire d'un Office Notarial ayant
son siège à BASTIA (Haute-Corse)
2 rue Chanoine Colombani

---

Suivant acte reçu par Maître Jean-Yves GRIMALDI, notaire à BASTIA, le 30/07/2010, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
**Dénomination :** CASAGUAIL
**Siège :** VILLE DI PIETRABUGNO (20200), Hameau de Guaïtella, n°10
**Durée :** 99 ans
**Objet :** L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers.
Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
**Capital social :** CINQ CENTS EUROS (500,00 euros)
**Apports en numéraire :** 500,00 euros
**Gérant :** Monsieur Alain GUAITELLA,
**Cession des parts :** agrément à l'unanimité des associés.
**Immatriculation** au RCS de BASTIA (Haute Corse).

Pour avis et mention,
**Me Jean-Yves GRIMALDI**, Notaire.

69

---

## S.C.P MAMELLI

Saint-Florent (20217)
Tél : 04.95.37.06.00 - Fax : 04.95.37.05.58

---

## AVIS DE CESSION

---

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat, par Maître Sophie MAMELLI, Officier Public, en date du 29 juillet 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia, le 2 août 2010, bordereau 2010/748 Case n°1, La société "**LA CONVIVIALE**", Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 Euros, dont le siège social est à Bastia (20200), Place de l'Hôtel de Ville, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 392 697 561.
**A VENDU A :**
La Société "**R.C.F**", Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.000,00 Euros, dont le siège social est à Bastia (20200), 2, rue du Pontetto, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 523 853 935.
Un fonds de commerce de restaurant (Grande restauration), exploité à Bastia Place de l'Hôtel de Ville, connu sous le nom de "**LA TABLE DU MARCHÉ**".
Le **CESSIONNAIRE** sera propriétaire du fonds de commerce à compter du 29 juillet 2010.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Trois Cent Quarante Mille euros (340.000,00 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par exploit d'huissier dans DIX jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude du notaire soussigné

Pour insertion,
Le Notaire.

37

---

## "TOO FOOT"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Sège : Biguglia, Lieu-dit Ceppe
RN 193 (20620)
RCS Bastia : N°499 278 745

---

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

---

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 mars 2009 a décidé à l'unanimité d'adjoindre à l'objet social l'activité suivante : "La distribution de boissons granitées ainsi que le matériel y afférent" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et ce à compter du 1er avril 2009.

Pour avis, Le gérant.

33

---

Suivant acte reçu par Maître Marthe POGGI, notaire, agissant en qualité de membre de la Société « Maître Marthe POGGI, Notaire associé», Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute-Corse), 39 Boulevard Paoli en date du 26 juillet 2010, enregistré à la recette des impôts de BASTIA le 28 juillet 2010, Bordereau N°2010/738 Case N°1.

**DONATION DE FONDS DE COMMERCE**

Par Mme Marie Dominique ORSUCCI, vve de RAFFALLI, demeurant à PIED'OREZZA (H-C), Née à TALLONE (HC) le 1er octobre 1939, M. Christophe RAFFALLI, demeurant à PIED'OREZZA, né à BASTIA, le 26 juillet 1961, Melle Angèle Joséphine, Marie, Catherine RAFFALLI demeurant à PIED'OREZZA, le 13 avril 1963, M. Jacques-André RAFFALLI, demeurant à PENTA DI CASINCA, né à PIED'OREZZA, le 24 janvier 1966.

Au profit de M. Marc Aurèle RAFFALLI, demeurant à PIED'OREZZA, né à BASTIA le 21 mai 1989.

**SUR LA COMMUNE DE PIED'OREZZA (H-C)**, la moitié indivise d'un fonds de commerce de débit de boissons 4ème catégorie auquel est annexé la gérance d'un débit de TABACS, sis et exploité à PIED'OREZZA, sous l'enseigne « **Chez Aurèle** » Et pour lequel Madame Marie Dominique ORSUCCI, veuve RAFFALLI est immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°338 483 803 Moyennant une évaluation de SEPT MILLE CENT EUROS (7.100 euros).

Les oppositions en l'étude de Me Marthe POGGI, dans les 10 jours suivant la parution de la vente au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion.

62

---

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

---

LJ - 4151278
Mme Raffini Née Tartaroli Martine
Ld Dirudu - Route du Village
20221 Valle di Campoloro
**RCS Bastia :** RM n°A 342 465 903 87 A 404

---

## DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

---

Ordre CERVIONI Section D 1448/1452
Bâtiment B Lot 226 et 516

---

Les créanciers de la procèdure susvisée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 12 avril 2010 l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue.

Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés.

11

---

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

---

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

---

## ARRONDISSEMENT DE SARTENE

---

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SARTENAIS VALINCO

---

# AVIS AU PUBLIC

---

# ENQUÊTE PUBLIQUE

---

## PREALABLE A LA DELIMITATION DES ZONES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DES ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE BILIA

---

En exécution de l'arrêté n° 1692 du Président de le **Communauté de Commune du SARTENAIS VALINCO**, en date du 15 Juillet 2010, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif sur le territoire de la commune de BILIA.

**- Siège de l'enquête :**
Mairie de Bilia - 20 100 Bilia

**Durée de l'enquête :**
Un mois, du lundi 2 août 2010 au vendredi 3 septembre 2010 inclus,

**L'enquête :**
Pendant toute la durée de celle-ci, un exemplaire du dossier d'enquête et un registre seront déposés au siège de l'enquête. Ceux-ci seront consultables aux jours et heures suivants :
du 2 août 2010 au 3 septembre 2010 inclus, le samedi, de 9 heures à 12 heures, pendant les heures d'ouverture de la mairie de Bilia.
Les observations du public pourront êtres consignées dans le registre.

**Commissaire enquêteur :**
**M. COLONNA D'ISTRIA Raphaël**, demeurant La Piuvanaccia APPIETTO (20167)
Le public peut adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Bilia, avant la clôture de l'enquête ou les exposer au commissaire enquêteur qui siégera à la Mairie de Bilia :

* lundi 2 août 2010 de 14 h à 17 ;
* vendredi 20 août 2010 de 14 h à 17 h ;
* vendredi 3 septembre de 14 h à 17 h.

Le Vice-Président de la communauté
de communes du Sartenais Valinco
PAJANACCI Jean

03

---

# COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

---

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

---

## PERMIS DE CONSTRUIRE N° 02B 134 10 N 0006

Déposé par DE MORO IMMOBILIER représenté par Monsieur DE MORO Delio

---

## PERMIS DE CONSTRUIRE N° 02B 134 10 N 0007

Déposé par la SARL DE MORO PROMOTION
représentée par Monsieur DE MORO Antoine

---

**1ère insertion**,
Par arrêté en date du 23 juillet 2010, le maire de la Commune de L'Ile-Rousse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction des permis de construire sous les numéros 02B 134 10 N 0006 et 02B 134 10 N 0007.
Le permis de construire 02B 134 10 N 0006 dont le terrain est situé lieu-dit Padule, concerne la construction de 42 logements pour une SHON (Surface hors oeuvre nette) de 5707.72 m²
Le permis de construire 02B 134 10 N 0007 dont le terrain est situé lieu-dit Fornole concerne la construction de 158 logements pour une SHON de 11820m².
A cet effet,
**Madame Carole SAVELLI** a été désignée par le Président du Tribunal administratif de Bastia comme commissaire enquêteur.
Madame Carole SAVELLI recevra le public au cours des permanences qui se tiendront en mairie

Le lundi 23août 2010 de 8h30 à 12h
Le lundi 6 septembre 2010 de 8h30 à 12h
le mercredi 22 septembre 2010 de 13 h 30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la construction pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Ces observations peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de L'Ile-Rousse BP 11, 20220 L'ILE-ROUSSE, soit à l'adresse suivante :
Madame Carole SAVELLI commissaire enquêteur, BP 9, 20220 L'ILE-ROUSSE.
A l'expiration de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public aux heures habituelles de l'ouverture de la mairie.

38

---

## SELARL OUALID-PAGNETTI

Avocats - Le Clos de la Cristole - Avignon
84144 Montfavet Cedex

---

Société insulaire Cinématographique
**LE REGENT**
En liquidation amiable
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7653 euros
Siège de la liqudiation :
28, route de la Corniche
20200 Santa Maria di Lota
RCS Bastia : 495 720 229
Gestion : 1957 B 00022

---

M. Bernard Reboulleau, dem. à Santa Maria di Lota (20200), 28, route de la Corniche, liquidateur, de la SARL Société Insulaire Cinématograhique Le Régent, a réuni le 13/07/2010 l'assemblée de clôture de liquidation de cette sté.
Ladite AG a approuvé le compte définitif de la liquidation, donné quitus de la gestion, décharge du mandat du liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes définitifs de liquidation sont déposés au Greffe du TC de Bastia et la radiation sera demandée auprès du même Greffe.

Pour avis, le liquidateur.

36

---

## SARL ALTU MARE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5000 euros
Sège : Lieu-dit Rotagholo - Agosta Plage
Lotissement Altu Mare - Albitreccia
20166 Porticcio
RCS Ajaccio numéro 503 327 108

---

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

---

L'assemblée générale du 31 juillet 2010 à 10h a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus à Mathieu Casalonga, de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 juillet 2010.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

40

---

## ADDITIF

A l'annonce n° 6316 du 28/05/2010

---

Lors de la publication de l'insertion relative à la constitution de la société JJ MAC'ALO, SARL au capital de 1200 euros il a été omis d'indiquer la commune dans laquelle est situé le siège social.
Le siège de la société est fixé lieudit Paschia Vecchia 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio - Commune de Zonza.

Pour avis ,
La gérante.

35

---

## SARL ALTU MARE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5000 euros
Sège : Lieu-dit Rotagholo - Agosta Plage
Lotissement Altu Mare - Albitreccia
20166 Porticcio
RCS Ajaccio numéro 503 327 108

---

## AVIS DE DISSOLUTION

---

L'assemblée générale du 31 juillet 2010 à 9h a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2010.
Monsieur Mathieu Casalonga, demeurant à Porticcio (20166), Lieu-dit Rotagholo, Agosta Plage, a été nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société où toutes les correspondances doivent être adressés.
Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

FIDAL FIDAL

07

---

## FIDAL

Société d'Avocats
480, avenue du Prado
B.P. 62
13266 Marseille Cedex 08

---

Par acte sous seing privé à Porto-Vecchio en date du 21 juillet 2010, il a été constitué une SARL.
**Dénomination :** MP IMMOBILIER
**Capital :** 1.000 euros.
**Siège social :** Hameau de Nota, 20137 Porto Vecchio.
**Objet :** Toutes opérations de promotion immobilière, notamment l'achat, la construction, la vente, le lotissement de tout immeuble et/ou leur gestion.
**Gérant :** Monsieur Marc BALESI, demeurant 5, rue Miss Campbell, 20000 Ajaccio.
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.
**Immatriculation :** RCS Ajaccio

12

---

## EARL DU DOMAINE DE SAN QUILICO

EARL au capital de 146.000 euros
Porté à 174.000 euros
Siège social : Etablissements Orenga
20253 PATRIMONIO
RCS BASTIA 388 398 612

---

## AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

---

Aux termes d'une A.G.E. en date du 31-05-2010, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital social d'un montant de 28.000 euros afin de le porter de 146.000 euros à 174.000 euros, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.
Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion,

08

---

## Corse Energies Nouvelles

SARL au capital de 7500 Euros
Route Impériale Subigna,
20600 Bastia
502771363 R.C.S. Bastia

---

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/10/09, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Thomas CONDESSE, demeurant 25 rue Gutenberg 75015 Paris, en qualité de nouveau gérant, à compter du 31/10/09 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean François GIROLAMI, démissionnaire.
**Autres modifications :** La collectivité des associés a décidé de transférer le siège social aux **Terrasses du Belvédère Cité des Oliviers 20200 Ville di Pietrabugnu**
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

06

---

## Corse Toit Bleu 3

SARL au capital de 300 Euros
Route Impériale Subigna,
20600 Bastia
505316901 R.C.S. Bastia

---

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/10/09, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Thomas CONDESSE, demeurant 25 rue Gutenberg 75015 Paris, en qualité de nouveau gérant, à compter du 31/10/09 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean François GIROLAMI, démissionnaire.
**Autres modifications :** La collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au **Terrasses du Belvédère Cité des Oliviers 20200 Ville di Pietrabugnu**
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

45

---

## ALBERT PELLEGRI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35

---

## AMAT

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000,00 euros
Siège social : QUERCIOLO
U Suale, 20213 FOLELLI
RCS BASTIA

---

## AVIS DE CONSTITUTION

---

Aux termes dun acte sous seing privé en date à BASTIA du 26/07/2010 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
**Forme sociale :** Société Civile Immobilière
**Dénomination sociale :** AMAT
**Siège social :** QUERCIOLO - U Suale - 20213 FOLELLI
**Objet social :** L'ACHAT, LA CONSTRUCTION, LA LOCATION DE TOUS BIENS IMMOBILIERS.
**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
**Capital social :** 1000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
**Gérance :** Monsieur Antone TOMASI, Demeurant QUERCIOLO - U Suale - 20213 FOLELLI
**Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés
**Immatriculation de la Société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

La Gérance,

46

---

## ALBERT PELLEGRI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35

---

## Société Civile Immobilière LA RESIDENCE

Société Civile
Au capital de 1524,49 euros
Siège social : Chemin de l'Usine à Gaz
Polyclinique MAYMARD - 20200 BASTIA
334780632 RCS BASTIA

---

## AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

---

Aux termes d'une délibération en date du 21 juillet 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
Monsieur Ivan MAYMARD, demeurant 101, Boulevard PERRIER - 13008 MARSEILLE, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean-Claude MAYMARD.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis,
La Gérance.

47

---

## ALBERT PELLEGRI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35

---

## L'UMBRIA

Société Civile Immobilière
Au capital de 900,00 euros
Siège social : 14, Avenue Emile SARI
20200 BASTIA

---

Aux termes d'une décision des associés en date du 31/07/2010, il a été nommé en qualité de Gérant de la société et pour une durée illimitée :
Monsieur Alexandre ANDREUCCETTI, demeurant 54 Hameau CASEVECCHIE - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO.

Pour avis, la Gérance.

09

---

## SARL GAIA Corse Energie

Au capital de 1000 euros
Siège : Résidence Scandola II
Bât. B - Route d'Agliani
20600 Bastia
Siren : 493 247 159

---

Par décision du 18 mai 2010, les associés ont décidé la modification de la dénomination sociale, l'ancien étant "Gaia Energies Nouvelles", et devenant ainsi "**Gaia Corse Energie**", il n'y a plus de nom commercial.
Par ailleurs, le siège social est transféré de "Parc de l'Aéroport", Bâtiment Le Forum, 70, rue Joseph Alois Schumpeter, 34470 Perols", à "**Résidence Scandola II, Bât. B, Route d'Agliani, 20600 Bastia**".
Inscription sera faite au RCS Bastia.

21

---

## RECTIFICATIF

---

Dans l'annonce légale de "L'Informateur Corse Nouvelle", N°6324 paru le 30 juillet 2010, il fallait lire concernant la gérance de la **Société POYET**.
Sous sa nouvelle forme de Société à Responsabilité Limitée, la Société est gérée par :
- Madame Henriette Bourdiec, demeurant à San Martino di Lota, (20200), Hameau de Grisgione.
**Et :**
Monsieur Henri Bourdiec, demeurant à Bastia (20200), au 8, rue des Zéphirs.

19

---

## AVIS DE CONSTITUTION

---

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** E CASELLE
**Forme :** Société à Responsabilité Limitée
**Siège :** 20217 Farinole
**Objet :** La petite restauration
**Durée :** 99 ans
**Capital :** 1000 euros
**Gérance :** M. Eric Saoletti, demeurant, 20217 Olcani
**Immatriculation :** Au RCS de Bastia

Pour avis,


INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

39

---

Société Civile Professionnelle dénommée
**"Jean-François MATIVET et François Mathieu SUZZONI"**
titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud),
7 Cours Napoléon,

---

Suivant acte reçu par Maître François Mathieu SUZZONI, notaire à AJACCIO, le 20 Juillet 2010, enregistré AJACCIO le 28 Juillet 2010, B° 2010/542, Case n° 1, Il a été constitué la Société par Actions Simplifiée suivante :
**Dénomination :** AVENIR SOLAIRE CORSE INVESTISSEMENT
**Siège :** 17 Cours Général Leclerc, 20000 AJACCIO.
**Durée :** 99 ans
**Objet :** dans les départements de Haute-Corse et de Corse du Sud et sur le continent français :
**1/** La construction, l'exploitation, le développement, le financement et la gestion d'installations photovoltaïques sur des bâtiments ou terrains
**2/** Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
**Capital social :** 24.000 €uros.
**Premier Président :** Monsieur Michel ORSINI, demeurant à 20000 AJACCIO, 17 Cours Général Leclerc.
**Agrément :** Toute cession est soumise à l'agrément des associés.
**Immatriculation au RCS :** d'AJACCIO

POUR AVIS.
**Me François Mathieu SUZZONI.**

26

---

## GLORIA MARIS PRODUCTION GMP

Société par actions simplifiée
Au capital de 250.000 euros
Siège : 10, Cours Général Leclerc
20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 440 498 764

---

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, le capital a été augmenté de 250.000 euros pour être porté de 250.000 euros à 500.000 euros par émission de 12.500 actions nouvelles de 20 euros chacune.
Aux termes de cette même assemblée le capital a été réduit de 250.000 euros pour être ramené de 500.000 euros à 250.000 euros, par résorption à due concurrence des pertes et réduction de la valeur nominale des actions à 10 euros chacune.
L'article 7 des statuts a été modifié :
*** Ancienne mention :**
Le capital est fixé à la somme de Deux cent cinquante mille (250.000) euros.
Il est divisé en 12.500 actions de 20 euros chacune, entièrement souscrites et réparties entre les actionnaires en proportion de leurs droits.
*** Nouvelle mention :**
Le capital est fixé à la somme de Deux cent cinquante mille (250.000) euros.
Il est divisé en 25.000 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et réparties entre les actionnaires en proportion de leurs droits.

Pour avis,

25
---
**Maître Marie Paule**
**DIONISI-NAUDIN**
Avocat à la Cour
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71
---
Suivant acte SSP du 22/07/2010, la Société "**LE DOLCE**", SARL au capital social de 5000 euros, dont le siège social est Résidence Le Roi Théodore, Bât. B, Moriani-Plage, 20230 San Nicolao (RCS Bastia 508 048 113), a donné en location gérance à Monsieur Didier Verduri, demeurant Lieu-dit Razeto, Hameau d'Isolaccio, 20230 Taglio Isolaccio, le fonds de commerce de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, restauration rapide (licence 1ère catégorie), exploité à Moriani Plage, pour une durée de deux années à compter du 1er août 2010, renouvelable par période de deux ans par tacite reconduction.
Mention sera faite au RCS Bastia.

30
---
**FIN DE**
**LOCATION GERANCE**
---
Par accord amiable entre les parties, il a été mis fin à compter du 30 juin 2010, au contrat de location-gérance qui avait été consenti suivant acte sous seing privé à Ajaccio en date du 24/02/2007, enregistré à Ajaccio RD le 28/02/2007 bord. 2007/136, case n°3, par Mme Maranelli Jocelyne, née le 26 août 1962 à Ajaccio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 341 048 738 et domiciliée Lieu-dit Porto, 20150 Ota, à Monsieur Berger Christophe, né le 25 juin 1960, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 494 785 942, et domicilié Barcella, Lieu-dit Porto, 20150 Ota, et portant sur un fonds de commerce de restaurant à l'enseigne "LE ROMANTIQUE", situé à Porto, Marine, 20150 Ota.

Pour avis,

56
---
**VALMOS**
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 14.391,19 euros
Siège : 25, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
312 800 709 RCS Bastia
---
Aux termes d'une décision en date du 7 janvier 2010, l'associé unique a décidé de proroger de 60 années la durée de la société, soit jusqu'au 16 avril 1968 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

57
---
**MJD**
Société Civile au capital de 533.571,56 euros
Siège : SNC UNIGROS
Montesoro - 20200 Bastia
400 965 455 RCS Bastia
---
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2010 que l'objet social de la société a été étendu à l'activité d'acquisition ou de prise à bail à construction de tout terrain, de construction ou d'acquisition de tous immeubles quel qu'en soit l'usage et la destination et leur location civile.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
**Anciennes mentions :**
Objet social : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières
**Nouvelles mentions :**
Objet social : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.
L'acquisition ou de prise à bail à construction de tout terrain, de construction ou d'acquisition de tous immeubles quel qu'en soit l'usage et la destination et leur location civile.

Pour avis, La gérance.

75
---
**Département de la Corse du Sud**
---
# MAIRIE DE BASTELICACCIA
---
# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
---
Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de la révision simplifiée du P.L.U. de la Commune de BASTELICACCIA pour une durée de 31 jours du 23 Août 2010 au 22 septembre 2010 inclus.
Mlle Marie Christine CIANELLI, urbaniste, expert judiciaire, docteur es lettres, maître en droit, demeurant 7, rue Ange Moretti à Ajaccio (20000), a été désignée par le Tribunal Administratif de Bastia comme commissaire enquêteur et procédera en cette qualité conformément aux dispositions prescrites ci-dessous.
Un dossier d'enquête comprenant le projet de révision simplifiée du P.L.U. de la commune sera déposé à la mairie de Bastelicaccia, siège de l'enquête, du 23 août 2010 au 22 septembre 2010 inclus afin que le public puisse:
- en prendre connaissance les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf les jours fériés.
- le cas échéant, consigner leurs observations sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles figurant au dossier.
Le commissaire enquêteur recevra les observations des habitants et personnes intéressées à la mairie de Bastelicaccia, siège de l'enquête, les mercredi 25 août 2010 de 14 h à 16 h, jeudi 9 septembre 2010 de 9 h à 12 h et le mercredi 22 septembre 2010 de 9 h à 12 h.
Les observations pourront aussi être adressées par écrit soit à la mairie de Bastelicaccia à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête, soit au domicile du commissaire enquêteur à l'adresse indiquée à l'article 2 du présent arrêté.

Le Maire,
A. OTTAVI

04
---
**LA GELATERIA**
**DE LA MARINE**
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège : 7 avenue Napoléon III
20110 Propriano
RCS Ajaccio 518 607 072
---
En date du 20 juillet 2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de fabrication et vente de crêpes et gaufres, vente de boissons alcoolisées de 2ème catégorie ou non alcoolisées, à compter rétroactivement du 21 mai 2010.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance,

77
---
**BI. MA**
Forme : SARL
Au capital de 5000 euros
Siège : Imm. Le Relais - Av. Paul Doumer
20220 Ile-Rousse
RCS Bastia 2B : 452 639 008 00013
---
**DISSOLUTION DE SOCIETE**
---
Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2010, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Nicolai Antoine, demeurant à l'Ile-Rousse, 9, Place Paoli.
Pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'à autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à l'Ile-Rousse, 9 Place Paoli.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de l'Ile-Rousse en annexe au Registre du Commerce et et des Sociétés .

Pour avis, Le liquidateur.

68
---
**VALINCO**
**TERRASSEMENT BTP**
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : Route de Viggianello
20110 Viggianello
RCS Ajaccio : 493 453 757
---
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, il résulte que :
Le capital a été augmenté de 142.500 euros, pour être porté à 150.000 euros, par incorporation de réserves et élèvation de la valeur nominale des parts de 75 euros à 1500 euros chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
*** Ancienne mention :**
Capital : 7500 euros
*** Nouvelle mention :**
Capital : 150.000 euros
Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

72
---
Par décision du 26 juillet 2010, l'assemblée générale de la SARL "CASANOVA", au capital de 110.000 euros, dont le siège social est Rapaggio, Lieu-dit Cortanile, 20229 Rapaggio, identifiée sous le n° 438 726 077 RCS Bastia, a pris acte du décès de Monsieur François-Xavier Mora, gérant survenu le 18 juillet 2010 et a nommé en remplacement Mme Marie-Laurence Mora, demeurant Sassa via Tesserete 10, 6900 Lugano CH (Suisse).

Pour avis et insertion,

71
---
L'associée unique de la "SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DES EAUX MINERALES D'OREZZA", SAS au capital de 600.000 euros, dont le siège est Acqua Acitosa, 20229 Rappaggio, identifiée sous le numéro 415 381 433 RCS Bastia, par décisions du 26 juillet 2010, a pris acte du décès de M. François-Xavier Mora, Président, survenu le 18 juillet 2010 et a nommé en remplacement Mme Marie-Laurence Mora, demeurant Sassa via Tesserete 10, 6900 Lugano CH (Suisse).

Pour avis et insertion,

50
---
**SOFIRAL**
Société d'Avocats
Résidence Mattéa - Route de la Mer
20213 Folelli
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71
---
Aux termes d'une délibération en date du 05 juillet 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée ESPACE BAIN CREATION, SARL EBC, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros, a décidé de transférer le siège social du Place Neuve, 42550 Apinac au **Lieu-dit Regitane, Route de l'Ecole, 20230 Moriani-Plage**, à compter du 1er août 2010 et de modifier en conséquence, l'article 4 des statuts.
La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Etienne sous le numéro 451 403 638 fera l'objet d'une nouvele immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.
**Gérance :** Monsieur Julien Buffon.

70
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Suivant acte sous seings privés en date à Porticcio (Grosseto Prugna), du 03 août 2010, enregistré à Ajaccio RD le 03 août 2010, bordereau 2010/557, case n°1, il a été constitué la société ci-après :
**Dénomination :** "RIVE SUD TP"
**Forme :** Société à Responsabilité Limitée sous la forme unipersonnelle
**Siège :** Villa U Faïtu, 649, Porticcio, 20166 (Grosseto Prugna)
**Objet :** La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :
Travaux publics, enrochements, terrassements, VRD, maçonnerie générale, recyclage de matériaux, location de matériel.
La prise ou mise en location gérance de tous fonds de commerce exerçant les activités ci-dessus indiquées.
Et toutes opérations de nature à favoriser le développement du patrimoine social.
**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio
**Apports en numéraire :** Apports d'un montant de mille 1000 euros en numéraire
**Capital :** Mille 1000 euros divisé en 100 (cent) parts sociales de dix (10) euros, entièrement libérées
**Gérance :** Monsieur François Arrighi, demeurant Villa U Faïtu 649, Porticcio, 20166 (Grosseto Prugna), désigné aux termes des statuts pour une durée indéterminée
**Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et au Répertoire des Métiers :** La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio ainsi qu'au répertoire des Métiers

Pour avis,
Le gérant, François ARRIGHI.

79
---
**AVIS DE CONSTITUTION**
---
Suivant acte S.S.P. en date à (lieu) TRAVO du (date) 09 mai 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** ROSSI FRERES TRANSPORTS
**Forme :** SARL
**Capital :** 7500 euros
**Siège social :** Pont du Travo 20240 VENTISERI
**Objet :** Transports de Marchandises
**Durée :** 99 ans
**Gérant :** Mr ROSSI Jean-Paul, demeurant à Pont du Travo 20240 VENTISERI
**Immatriculation :** la société sera immatriculé au RCS de BASTIA

Pour avis,

# Dans les entrailles du chronométrage d'Herculis avec Marcel Lorenzelli

*Un meeting de qualité se mesure à la notoriété des athlètes présents, aux performances réalisées par ces derniers, mais pour que la manifestation soit validée, il faut penser à détenir des outils performants pour mesurer le temps, désigner les vainqueurs, quelles que soient les conditions météorologiques réunies.*

*Emile Serra, juge fédéral de l'A.J.Bastia, et l'ami Marcel Lorenzelli*

Depuis plusieurs années, **Marcel Lorenzelli** est présent au **meeting Herculis** de **Monaco** en qualité d'**ITO**, comprenez **officiel technique international**. *«Le chronométrage nécessite une véritable machinerie constituée de câbles, cellules, ordinateurs et caméras. Nous possédons un circuit électrique propre qui nous permet de prévenir les coupures de courant et chronométrons au 1/1 000 000 de secondes, ce qui permet de départager les athlètes quelles que soient les conditions de l'arrivée. En fonction des courses, il y a plusieurs cellules disposées tout au long de la piste, ce qui autorise la mesure des temps intermédiaires, notamment ceux des lièvres qui sont rémunérés par rapport à un chrono pré-déterminé»*, explique l'ancien ingénieur en électronique.

*Intense activité dans la tour de chronométrage*

## «Aujourd'hui athlétisme rime avec électronique»

Mais cette logistique ne concerne pas que les courses : les lancers et les sauts sont eux aussi concernés. *«Pour les lancers, nous disposons de réflecteurs, sorte de radars, qui permettent de mesurer la distances des engins. Couplés à des caméras on peut valider un essai ou au contraire l'invalider. Dernièrement un discobole, qui était classé neuvième et ne pouvait pas bénéficier de trois essais supplémentaires, a contesté la marque prise par le juge. Nous avons procédé à un montage entre l'impact de son lancer et la mesure de l'officiel. Il y avait une différence en défaveur de l'athlète, nous l'avons intégré dans les bénéficiaires des essais supplémentaires sans discussion»,* ajoute **Marcel Lorenzelli** en présence d'**Émile Serra** (officiel fédéral).

L'évolution des techniques joue en faveur des athlètes; il est de plus en plus difficile de tricher, ce qui donne davantage d'équité aux compétitions organisées. Aujourd'hui athlétisme rime avec électronique même si des progrès sont encore à faire au niveau des compétitions de moindre importance, histoire que l'être humain continue de faire de l'éthique sportive sa raison d'être.

# Svegliu d'Isula en concert «Da u dì à l'Essa»

*L'esprit d'une terre se révèle et se transmet par le verbe, la poésie et la musique. De cette île si souvent déchirée, par les luttes anciennes et par celles plus récentes, le groupe Svegliu d'Isula a brossé le portrait. Née il y a bientôt dix ans, au cœur de la région Valinco-Sartenais, la formation artistique a sorti son premier album en 2007, « Rifatta di pezzi » avec douze titres faits de mots éternels et de musique d'aujourd'hui.*

Et pour les membres de **Svegliu d'Isula**, l'année 2010 a débuté sous les meilleurs auspices avec la fin de l'enregistrement et la publication de leur second album, ***«Da u dì à l'Essa»,*** au studio **«La Source»** à **Carbuccia**, en vue de donner le jour à une oeuvre très éclectique tant au niveau des thèmes évoqués que des choix musicaux.
Thèmes très variés : cela va du mythe de ***«u Frati è a Sora»***, au personnage d'**Alejandro Jodorowsky**, créateur de génie aux multiples facettes, à la perte du parler bonifacien vestige de l'ancienne langue génoise dénoncée dans le titre ***«Sentu un silenziu»***, en passant par l'Art de la table de **William Wongso**, grand nom de la cuisine asiatique, enfin à la guerre et ses cyniques enjeux fustigés par ***«Cunnoscu»***. Voyage initiatique de la conscience, illustré de portraits de personnages forts, de légendes, d'histoires vécues et de sujets d'actualité…
Prochains concerts de **Svegliu d'Isula** : **Levie** le 11 août (**Place de l'Église**), **Propriano** le 14 août (**Port**), **Corte** le 13 octobre (Spaziu **Natale Luciani**).
***http://www.svegliudisula.com/***

# Sampiero Corso nous fait sa comédie à Bastelica

*Une comédie musicale sur ce personnage n'avait encore jamais vu le jour en Corse. L'association «Avà Canta !» a misé sur de jeunes talents insulaires qui, portés par la musique, rendent un vibrant hommage à ce héros qui fascine. Si le but premier de cette association était le désir de faire reconnaître le talent musical de jeunes Corses, l'idée d'y associer Sampiero Corso est loin d'être innocente. La seule évocation de son nom mêle passion et tragédie et ne laisse pas indifférent.*

Tous nous donnent rendez-vous les 7 et 8 août 2010 à **Bastelica** pour deux représentations exceptionnelles : **Mélissa** et **Damien** le couple mythique, **Romain Sarti**, **Arnaud Casalonga**, **Petru Bracci,** les cousins maléfiques, sans oublier **Catherine de Médicis** et **François 1er**, sous les traits d'**Elodie Tomi** et **Anthony Milleliri**, auront la joie de vous faire partager leur épopée narrée par **Pierrick Tonelli** et **Olivier Merlet**.
Sur un rythme *«Pop-rock»*, très contemporain, la jeunesse et l'originalité s'expriment jusque dans le drame : la mort sur scène des deux héros.
Ils vous feront remonter le temps par la magie de dix chansons écrites et composées par **Damien Verdi**.
Impétueux, entreprenants, conquérants, faisant fi du peu de moyens à leur disposition, ils font le pari de nous séduire.
Soyons nombreux à les applaudir !
**Info Line : 06.21.06.10.54.**
***http://www.myspace.com/sampierocorso***

## Dîner musical au Restaurant «A Rusta» de Folelli

En ce mois d'août, le **Restaurant «A Rusta»** de **Folelli** propose, chaque mardi, à son aimable clientèle de dîner au rythme d'une animation ***«chants et guitares corses»*** portée par de talentueux artistes, dans un cadre aussi convivial qu'enchanteur. De quoi passer un agréable moment et ravir les papilles des plus fins gourmets, en musique… **Renseignements et réservations : 04.95.36.80.95.**

**BELIER (21 mars au 19 avril).**
**Chiffre :** 0. **Cœur :** Vous envisagez l'avenir à travers votre passé. Il faut oublier ce dernier, et construire sur de nouvelles bases. **Affaires :** Des détails vous échappent. Reprenez le processus à son début et soyez particulièrement attentif. **Santé :** Un peu de stress.

**TAUREAU (20 avril au 20 mai).**
**Chiffre :** 9. **Cœur :** Vous allez de conquête en conquête. Il faudra, un jour, penser à vous calmer, si vous avez envie d'une vie stable. **Affaires :** Votre matériel commence à être dépassé. Demandez si le budget permet de le moderniser quelque peu. **Santé :** Vous tenez la forme.

**GEMEAUX (21 mai au 20 juin).**
**Chiffre :** 7. **Cœur :** Vous faites preuve d'une certaine inconstance. C'est pour cela que beaucoup de personnes se détournent de vous. **Affaires :** Un appel téléphonique important. Il faudra réagir rapidement à ce qu'on vous demandera. **Santé :** Vous avez besoin de dormir plus.

**CANCER (21 juin au 22 juillet).**
**Chiffre :** 4. **Cœur :** Vos amis ont envie que vous fassiez la fête avec eux. Pour une fois, sortez de chez vous et détendez-vous. **Affaires :** Les conseilleurs ne sont pas les payeurs. Prudence, sans quoi vous pourriez l'apprendre à vos dépens. **Santé :** Mangez des fruits.

**LION (23 juillet au 22 août).**
**Chiffre :** 6. **Cœur :** Vous êtes l'objet d'une certaine mélancolie. Cela passera, mais il faut prendre un peu votre mal en patience. **Affaires :** Un long déplacement n'est pas inimaginable. Ne refusez pas l'occasion qui se présente à vous. **Santé :** Rien de spécial à signaler.

**VIERGE (23 août au 22 septembre).**
**Chiffre :** 5. **Cœur :** Vous êtes à la fois proche et distant. Votre comportement est difficilement compréhensible pour votre entourage. **Affaires :** Votre enthousiasme fait plaisir à voir. Vous motivez sans problème l'équipe qui vous accompagne. **Santé :** Jambes lourdes.

**BALANCE (23 septembre au 22 octobre).**
**Chiffre :** 3. **Cœur :** Des tensions au sein de votre couple. Cela vient tout simplement d'un manque certain de dialogue, facile à combler. **Affaires :** Prenez un peu de distance avec votre travail. Votre vie privée est également importante. **Santé :** Faites de la marche.

**SCORPION (23 octobre au 21 novembre).**
**Chiffre :** 1. **Cœur :** L'été vous met, comme toujours, le cœur en joie. Tous ceux qui vous croisent apprécient votre bonne humeur. **Affaires :** Vous repartez d'un bon pied. Le semi-échec que vous avez connu paraît maintenant bien oublié. **Santé :** Une forme excellente.

**SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).**
**Chiffre :** 8. **Cœur :** Votre couple est un exemple pour ceux qui vous entourent. Vous faites preuve d'équilibre et de compréhension mutuelle. **Affaires :** Des factures seront bientôt à payer. Prévoyez cela dans votre budget du mois. **Santé :** Évitez le tabac et l'alcool.

**CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).**
**Chiffre :** 7. **Cœur :** Vous paraissez vraiment préoccupé. Peut-être devriez-vous parler de vos problèmes à l'un de vos amis. **Affaires :** On veut vous confier un deuxième projet. Soyez prudent, demandez de l'aide sans tarder. **Santé :** Protégez votre peau du soleil.

**VERSEAU (21 janvier au 19 février).**
**Chiffre :** 2. **Cœur :** Vous avez besoin de vous retirer un peu du monde. Le calme vous aidera à faire le point sur votre vie sentimentale. **Affaires :** Vous doutez de l'issue d'une affaire. Demandez l'avis de l'un ou l'autre de vos collègues. **Santé** : Évitez les sucreries.

**POISSONS (20 février au 20 mars).**
**Chiffre :** 1. **Cœur :** Vous êtes particulièrement expansif. Ce n'est pas toujours bien perçu par les autres, qui n'ont pas votre nature. **Affaires :** Votre écriture vous pose des problèmes. Vous parvenez difficilement à vous relire ! **Santé :** Tout va pour le mieux.

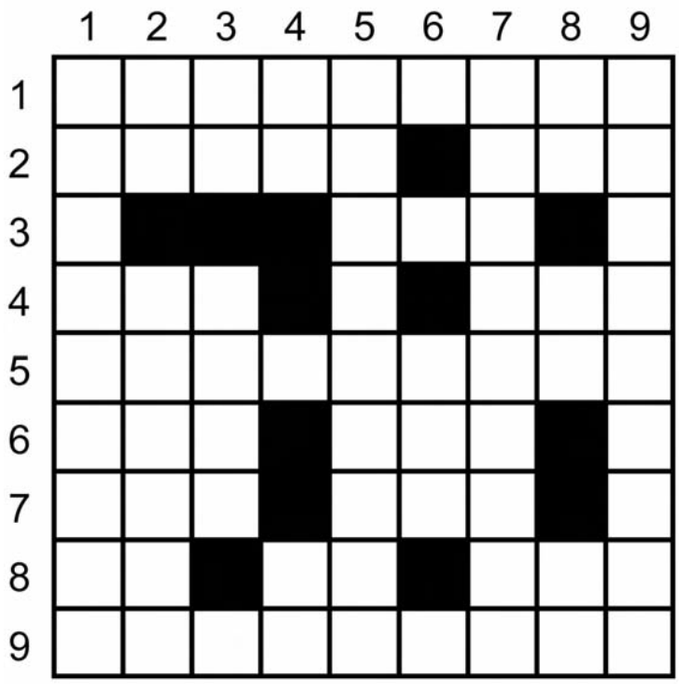

**Horizontalement**
1. Mettre en application.
2. Friandise d'enfants. - Beaux mois.
3. Fait avancer la charrette.
4. Canton suisse. - Unit.
5. Fabricant de galons.
6. Pommade de blanc de plomb. - Amas.
7. Très court. - Conviendra.
8. Article étranger. - Deux fois le même sens. – Patriarche.
9. Ramener.

**Verticalement**
1. Etrenner.
2. Mot d'enfant. - Remit à neuf.
3. Cardinaux. - Au milieu des flots.
4. Possessif. - En panne.
5. Mouvement musical.
6. Début de narration.
7. Achevant.
8. Conjonction. - Morceau de mie. - Points opposés.
9. Apercevoir.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | | | | | 1 | |
| 1 | 9 | 5 | 4 | 6 | | | 8 | 2 |
| | 3 | | | 9 | | | | |
| | 1 | | | 3 | | 5 | | 9 |
| 3 | 5 | | 2 | | 1 | 6 | | |
| 6 | | | | | | | 2 | 3 |
| | | 3 | 7 | | 5 | | 6 | |
| 5 | | 3 | 2 | | | | | |
| 2 | | 8 | | | 4 | 7 | | 5 |

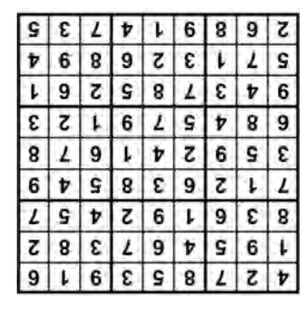

L'AGENDA

# A Settimana

**32ème semaine de l'année**
**du 6 au 12 aout 2010**
Les fêtes : le 6, Octavien - le 7, Gaétan - le 8, Dominique - le 9, Amour - le 10, Laurent - le 11, Claire - le 12, J.-F. de Chantal, Clarisse,

**32esima settimana di l'annu**
**da u 6 a 12 aostu 2010**
E feste : u 6, Transf. di Ghjesù Cristu - u 7, Gaitanu. Dunatu. Sistu - u 8, Dumenicu - u 9, Ghjulianu - u 10, Lurenzu - u 11, Ghjara - 12, Ilaria.

## L'info insolite

### Fallait y penser...

Au début du mois de juillet, la police colombienne a saisi une réplique de la coupe du monde de football contenant 11 kilos de cocaïne. Celle-ci faisait route vers l'**Espagne**. C'est après qu'un scanner de l'objet a révélé une imperfection dans le design, que les agents ont inspecté la coupe en question de plus près, et non en vain !

### Toujours à propos de la coupe du monde

En termes de **PIB**, en **Espagne**, on estime à plus 0,7% l'impact positif provoqué par l'équipe de football espagnole. De quoi redonner l'espoir à un pays dont les prévisions économiques sont loin d'être au beau fixe.

### Des chiffres pas rassurants

En **France**, 11.800.000 personnes fument tous les jours, c'est ce que révèle une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. 41% des jeunes disent avoir consommé du tabac dans le courant du dernier mois. 4,520 milliards de cigarettes ont été vendues en mai 2010 ; un chiffre en baisse de 0,5% par rapport à mai 2009, alors que le tabac à rouler est en progression de 4% par rapport à l'an dernier. 55.000 personnes meurent chaque année, en **France**, d'avoir consommé du tabac.

### Quant aux ventes illicites

En **Europe**, chaque année, les ventes illicites de tabac représentent 13% de la consommation annuelle. Rien qu'en **France**, en 2009, les douanes ont saisi 263,9 tonnes de cigarettes et de tabac contrefaits, soit une augmentation de 5,7% par rapport à 2008. Une saisie record représentant 60 millions d'euros.

### Croissance !

Selon l'Institut viennois d'études économiques comparées (le **WIIW**), l'**Europe centrale**, de l'**Est** et du **Sud-est**, aurait perdu dix années de croissance à cause de la crise mondiale.

### Une directive particulière

La **direction du département du ministère du Travail et des Pensions de Carliste**, au **Royaume-Uni**, a émis une directive destinée au personnel. Celle-ci précise que, durant les heures de pointe, il y a lieu de répondre au téléphone de la façon suivante : A la manière d'un répondeur téléphonique récitez *«Suite au volume trop important d'appels, nous sommes dans l'impossibilité de vous répondre. Veuillez rappeler plus tard»*, puis raccrochez !

## L'ACTU DANS LE RÉTRO

▶ **LE 7 AOÛT 1960**, la **Côte d'Ivoire**, pays de plus de dix millions d'habitants, obtenait son indépendance.
▶ **LE 8 AOÛT 2005**, l'**Iran** reprenait ses activités nucléaires sensibles de conversion d'uranium dans une usine d'**Ispahan**.
▶ **LE 9 AOÛT 1945**, trois jours après la destruction d'**Hiroshima**, les Américains larguaient une seconde bombe atomique sur **Nagasaki**. Elle faisait 80.000 victimes et entraînait la capitulation du **Japon**.
▶ **LE 10 AOÛT 2004**, à **Lyon**, une soixantaine de tombes d'un cimetière juif étaient profanées par des croix gammées.
▶ **LE 11 AOÛT 1979**, en **Inde**, la rupture d'un barrage provoquait de terribles inondations causant la mort d'au moins 40.000 personnes et des dégâts incommensurables.
▶ **LE 12 AOÛT 1985**, un **Boeing 747** de la compagnie **Japan Airlines** s'écrasait sur la face nord du **Mont Oguya** (**Japo**n). 516 personnes étaient tuées sur le coup, et quatre survivaient miraculeusement.


# BULLETIN D'ABONNEMENT

**1 AN : 42 €  6 MOIS : 32 €  Etranger : 62 €**

**Nom :** .....
**Prénoms :** .....
**Adresse :** .....
**Ville :** ..... **Code Postal :** .....

L'INFORMATEUR Corse Nouvelle
Service Abonnements
1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail :redaction@informateurcorse.com


## VAGABONDAGE

Saint Florent, la perle du Nebbiu. Saint Florent « *sembre Saint Tropez, ma molto piu bello* », comme disait ce vacancier italien à son interlocuteur du téléphone portable .
C'est vrai que la cité de Claudy Olmetta a un charme fou et les Bastiais ne s'y trompent pas, eux qui, allègrement, chaque week-end, franchissent Téghime ou le Lancone pour s'y rendre.
Le port de plaisance reçoit de magnifiques bateaux comme celui de Mona Ayoun ou du célèbre couturier italien Roberto Cavalli.

Et puis, n'est-ce pas le port, pour rallier ces deux bijoux que sont le Lodu et Saleccia, au sable immaculé et à la mer caraïbes ? Deux bateaux y amènent tous les jours vacanciers et locaux pour une belle escapade.
Saint Florent, c'est aussi de nombreuses tables pour toutes les bourses : repas corses, *tiani lucali*, tables gastro, la gamme est complète. Les quais, les ruelles, les recoins... Vous pouvez y trouver votre pitance sans oublier les « *points chauds* » car souvent un bon sandwich vous satisfera.
Saint Florent, c'est aussi la porte de tant de beaux villages comme le magnifique Murato, patrie de l'ancien président de la République du Venezuela, Raoul Leoni. Murato où tout là-haut, dans son nid d'aigles de «Campu di Monte» Pauline sera pour vous une hôtesse à l'*antica*.

Et puis vous pourrez saluer tous ces petits coins merveilleux comme Vallecalle, Soriu, San Gavino, Pieve et l'inexpugnable Santu Petru di Tenda… Oui, ce périple vous enchantera et le soir, à « L'Atracchiata » (entre chien et loup), vous pourrez assister à un flamboyant coucher de soleil sur le golfe de Saint Florent ou sur les Agriates.
Le bonheur, quoi !

**Toussaint Lenziani**

# Art'Expression s'est affirmé comme l'événement culturel de la Casinca

*Pour la sixième année consécutive, « Art'Expression » a fidélisé un grand nombre d'artistes et d'artisans professionnels pour une exposition « à ciel ouvert» à Penta, village classé en 1973 et unique en Corse. Cet événement, comparable à un « patchwork », a rassemblé une variété de tableaux sur lesquels ont figuré des éléments aussi bien artistiques que culturels, de styles hétéroclites. Penta di Casinca est devenu, le temps d'une soirée, une fresque artistique où tout artiste s'invite à démontrer son savoir-faire.*

*Art expression, c'est du mouvement*

Le projet de l'association a toujours été l'expression artistique fédératrice de liens, vecteur de rencontres et d'échanges entre artistes professionnels ou pas. **Art'Expression** est l'unique exposition où cette proximité est possible.

Cette année l'affiche a été illustrée par une œuvre de **Dominique Degli-Esposti**, associée à deux autres artistes, **Michou Reggetti** dont le tableau est dédié à **M.Toussaint Limongi**, et **Mathieu Gosset**, jeune artiste casincais trop tôt disparu, qui a laissé poèmes et peintures témoins de son histoire d'amour avec la vie.

**Art'Expression**, qui est reconnu comme l'événement incontournable de la **Casinca**, a reçu cette année artistes et artisans contemporains, immergés dans une ambiance médiévale.

**Penta**, paré d'ombres et de lumières, et au travers d'un parcours de découvertes culturelles, artistiques et patrimoniales, a remonté le temps, invitant les visiteurs à flâner dans ses ruelles. Passé et présent se sont côtoyés, créant ces curieux contrastes dont le public est friand.

Une belle manifestation de l'été en **Casinca**, dont le mérite revient à l'association **Art Expression** présidée par **Gabrielle Baldassari**, particulièrement heureuse à l'heure où le rideau s'est baissé sur l'édition 2010 : *«J'associe au succès de cette manifestation tous les artistes et les artisans. Je les remercie d'être aussi nombreux, d'avoir tant de talent et d'imagination, et de nous permettre à chaque fois d'avoir un événementiel réussi».*

Remerciements aussi aux soutiens financiers : les collectivités (la commune de **Penta di Casinca**, et particulièrement le maire et conseiller général, **Joseph Castelli**), les entreprises locales impliquées dans le développement de leur territoire. Et tous ceux qui depuis six années ont contribué à faire vivre et évoluer cette manifestation: la population villageoise, les bénévoles, les services techniques et administratifs communaux ainsi que les membres de l'association.

*L'éveil à d'autres temps*

*Des rencontres inattendues*

*Du chant*

*De l'art (le coin de Vincentelli)*

*Une immersion dans le passé*

# L'INFORMATEUR
## Corse nouvelle

**Votre hebdomadaire régional d'annonces légales et d'informations générales, économiques, politiques, sportives, culturelles et sociales**

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38
Email : redaction@informateurcorse.com
www.corse-information.info

Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire, l'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs, dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

Création : Jérôme FABRO-AURELLI "INTI.COM"